



Revue de presse

Pont-Sainte-Marie / Mars 2026

Revue de presse Sommaire

| | |
|----------------------------------|---------|
| Vacances scolaires | Page 1 |
| UFO Street League 2026 | Page 2 |
| UFOLEP | Page 3 |
| Rue Adrienne Boland | Page 4 |
| Journée de la Femme | Page 5 |
| Nichoires pour hirondelles | Page 6 |
| Café des parents | Page 7 |
| Petit-déjeuner Emploi | Page 8 |
| Fermeture Outlet | Page 9 |
| Carrefour Market | Page 10 |
| Vide puériculture | Page 11 |
| Galerie Artes | Page 12 |

Revue de presse Sommaire

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Élections municipales | Page 13 |
| Fanny Mariepontaine | Page 25 |
| Ambre Ecaille..... | Page 26 |
| At Sainte Maure Troyes..... | Page 27 |

Vacances scolaires

En image

Un brunch gourmand à la découverte des continents

Pont-Sainte-Marie. Pendant les vacances, les 8-11 ans de l'espace jeunes ont fait leurs valises direction l'Asie et l'Amérique. Entre ateliers de décoration, jeux de géographie, défis sportifs et jeux de cohésion, ils se sont évadés durant ces journées bien joyeuses. Dans un esprit d'équipe, ils ont élaboré un brunch gourmand et gargantuesque.



UFOSStreet League 2026



250 jeunes ont participé au Coscec à des épreuves variées.

Pont-Sainte-Marie

250 jeunes réunis pour la cinquième édition de l'UFOSStreet League

Le Coscec a accueilli la cinquième édition de l'UFOSStreet League le mercredi 25 février. Organisé par l'Ufolep pendant les vacances scolaires, cet événement a rassemblé environ 250 jeunes âgés de 11 à 17 ans, venus de onze communes : Troyes, Sainte-Savine, Saint-André-les-Vergers, Saint-Germain, Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, Lusigny-sur-Barse, La Chapelle-Saint-Luc, Romilly-sur-Seine, Rosières-près-Troyes et Pont-Sainte-

Marie.

Avec l'appui et la mobilisation de nombreux partenaires, cette manifestation se veut sportive et éducative dans un état d'esprit fair-play. Pour les 30 équipes constituées, 24 activités étaient réparties tout au long des vacances. Ce mercredi-là à Pont-Sainte-Marie, les jeunes se sont affrontés dans une série d'épreuves variées : panna, futsal, training, puissance 4 basket, escalade, marelle revisitée... Autant

d'activités mêlant performance physique, stratégie, coordination, créativité, endurance et union.

Cette fois encore, Pont-Sainte-Marie vise la finale ! Depuis le lancement de l'événement, les jeunes Maripontains se sont hissés chaque année jusqu'en finale face à des équipes venues des quatre coins de la France. Les Maripontains n'ont pas démérité pour cette nouvelle édition, de bon augure pour la suite. ●



En image

Les jeunes sportives prennent de la hauteur pour mieux s'affirmer

Pont-Sainte-Marie. Dans le cadre du projet sociosportif porté par le service politique de la Ville et l'Ufolep, les mamans et jeunes filles sportives de l'espace jeunes se sont initiées à l'escalade à la CIME de Troyes. Elles ont découvert les techniques de base et, surtout, repoussé leurs propres limites. Entre appréhension et dépassement de soi, chacune a su trouver sa voie et sa prise. À travers ce partenariat entre la Ville et l'Ufolep, le sport confirme ainsi son rôle d'outil éducatif et social au service du développement personnel et de l'émancipation de chacune.





Au cœur de l'écoquartier, la rue Adrienne-Bolland bientôt en service.



Dans l'écoquartier, une nouvelle rue baptisée Adrienne-Bolland

Pont-Sainte-Marie. Le nom de cette aviatrice et résistante française fait écho à l'histoire du quartier, situé à l'emplacement d'une ancienne piste d'atterrissage militaire.

Les aménagements de l'écoquartier arrivent à leur terme. Parmi cette dernière étape, figure la réalisation de la rue desservant les nouveaux logements construits par le bailleur Mon Logis.

Afin d'accompagner l'arrivée de ces nouvelles habitations dans de bonnes conditions, la Ville a entrepris plusieurs travaux d'aménagement. Ceux-ci concernent notamment la création de voiries et de liaisons douces destinées à faciliter les déplacements et à ga-

rantir un accès sécurisé aux riverains, piétons et cyclistes. Cette nouvelle voie porte le nom d'Adrienne Bolland. Aviatrice et résistante française, elle est connue pour avoir été la première femme à traverser la cordillère des Andes en avion, un exploit aéronautique réalisé en 1921 qui a marqué l'histoire de l'aviation.

Quel lien avec l'histoire de la commune ?

Le choix de ce nom n'est pas anodin car la commune a souhaité valoriser la place des femmes

dans l'espace public avec cette figure féminine ayant marqué l'histoire. De plus, ce choix fait également écho à l'histoire du quartier, situé à l'emplacement d'une ancienne piste d'atterrissage militaire. En effet, celle-ci était utilisée par le centre mobilisateur 69 (CM69), rappelant ainsi la vocation passée de ce site aujourd'hui reconverti en écoquartier. Le conseil municipal avait acté ce choix le 10 avril 2025. Les noms de rues sont un grand livre d'histoire ouvert, suscitant la curiosité et la connaissance. ●

Pont-Sainte-Marie

Sport et bien-être pour aider les femmes à aller encore plus haut



Toutes prêtes à partager ce moment convivial à travers différentes pratiques sportives.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les Maripontaines participaient à des animations placées sous le signe du sport, du partage et du bien-être. Cet événement, dans le cadre du projet sociosportif, était organisé grâce à la mobilisation de l'Ufolep et du service Politique de la ville.

Plusieurs activités étaient proposées afin de permettre aux participantes de découvrir différentes pratiques sportives : une initiation à des jeux d'orientation au parc Henri-Terré, la découverte du BMX grâce à l'association BRST, la participation au battle archery, discipline combinant tir à l'arc et jeu

d'équipe. Dans une ambiance sportive et joyeuse, la journée se terminait par un moment dédié au bien-être avec un atelier socioesthétique animé par l'association Amour de soi. Cet atelier a permis aux participantes de prendre un temps pour elles, d'échanger et de découvrir des conseils autour de l'estime de soi et du bien-être.

Le but de ces animations gratuites était de valoriser la pratique sportive féminine tout en créant un espace de rencontre et de partage. Voilà une belle manière de célébrer cette journée et de rappeler l'importance de l'accès au sport et au bien-être pour toutes. ●



Nichoirs pour hirondelles

Pont-Sainte-Marie

De nouveaux nichoirs installés pour la préservation des hirondelles

La fédération départementale des chasseurs de l'Aube a lancé le projet « Hirondelles et Biodiversité » visant à protéger les colonies d'hirondelles et à mieux connaître leur répartition grâce à un suivi régulier. La Ville a signé une convention avec la fédération et ainsi plusieurs nichoirs ont été installés sur un bâtiment avenue Jules-Guesde, accompagnés de deux petites enceintes alimentées par batterie sur panneau solaire pour attirer les hirondelles et leur offrir un lieu de nidification adapté. Un bac à

boue a également été mis en place afin de fournir aux hirondelles le matériau nécessaire pour construire et agrandir leurs nids. Ce dispositif installé à proximité des écoles et du centre de loisirs permettra de sensibiliser les enfants à la biodiversité et à la protection des espèces locales. Un léger son sera diffusé à partir de la première semaine de mars, aux horaires suivants pour ne pas gêner le voisinage : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, du lundi au samedi. ●



Des nichoirs sont installés sous l'avancée du toit.





Pont-Sainte-Marie

Le café des parents fait son apparition

Nouveau rendez-vous mensuel à Pont-Sainte-Marie, le café des parents, initié par l'espace d'animation sociale et culturelle, se déroulait pour la première fois le jeudi 12 mars. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la convention territoriale collective signée entre la Caisse d'allocations familiales de l'Aube et la Ville. Ce dispositif vise à renforcer les actions en faveur des familles et à soutenir la parentalité.

Dans une ambiance bienveillante, un dialogue s'est vite instauré. Plusieurs thématiques résultaient de ce tour de table : harcèlement, système éducatif, santé, hygiène, services de la ville... Les discussions portaient notamment sur l'impact du numérique sur les enfants en évoquant les difficultés rencontrées face aux usages des écrans. Encadrées, ces réunions apportent informations et accompagnement.

Café des parents





Pont-Sainte-Marie

Si on parlait insertion professionnelle ?

Le petit déjeuner mensuel, organisé par la Ville, était consacré à l'insertion professionnelle en ce mois de mars. La Cravate solidaire, le CFA Alméa Formations et le Labo de l'emploi ont présenté leurs actions. Ainsi, Pascale Varnier Girardin, présidente et cofondatrice de la Cravate solidaire, accompagnée de Camille Taboulot, coordinatrice, a évoqué l'accompagnement des personnes vers un retour à l'emploi. Le CFA Alméa a proposé ses solutions de formation ainsi que son dispositif d'accompagnement renforcé, BRSA. Concernant le Labo de l'emploi, ce dispositif permet de lutter contre le décrochage de la recherche d'emploi et de formation. Au côté du service politique de la Ville, l'association Agis dans ta ville et les apprentis du CFA ont concocté un petit déjeuner gourmand.

Petit-déjeuner emploi





Avant la fermeture pour cessation d'activités programmée le 31 mars prochain, le magasin affiche des réductions de -30 %.

Le pionnier de l'outlet ferme ses portes

Pont-Sainte-Marie. La mode en maille, le premier magasin d'usine de la commune, ouvert en 1993, met la clé sous la porte le 31 mars prochain. Avec la fermeture de ce précurseur qui est aujourd'hui un dinosaure, un pan de l'histoire des magasins d'usine troyens disparaît également.



Anne Genévrier
Journaliste
agenevrier@lest-eclair.fr

C'est la fin d'une époque. Et pour les générations anciennes comme pour les plus jeunes, tout un pan du patrimoine textile de l'agglomération troyenne qui s'efface. La mode en maille, anciennement Établissements Burtin, le premier magasin d'usine de Pont-Sainte-Marie, ouvert en 1993, au 4 avenue Jean-Jaurès, par Tony Thoyer, fermera définitivement ses portes le 31 mars prochain.

1990 : une renaissance

L'aventure commence en 1990 avec le rachat par Tony Thoyer, alors à la tête des établissements Burtin, des établissements Djeranian. Une reprise qui permet de faire renaître la marque Djezi dont Tony Thoyer présentera la nouvelle collection quelques mois plus tard lors d'un grand défilé. C'est également en 1990 que débute la construction du futur magasin d'usine, situé derrière le magasin actuel. Ce bâtiment a été reconstruit par la Ville et renommé salle Pont-Hubert. Ouvert en 1993, soit près de 3 ans avant McArthurGlen, qui a ouvert en octobre 1995, le magasin d'usine maripontain est alors un pionnier du secteur.

Pendant plusieurs décennies, les marques Djezi, Renyc et C&C, ont été fabriquées dans l'usine de Pont-Sainte-Marie et vendues sur place, selon le concept original des maga-

sins d'usine, directement du producteur au consommateur. Des marques identifiées et chères à des générations de Troyens comme Martine B., très affectée par cette fermeture. « J'ai habillé mes 3 enfants avec des sous-vêtements et des pyjamas des établissements Burtin et maintenant ils me passent commandes pour leurs enfants, mes petits-enfants. C'est de l'excellente qualité, la même que Petit

Bateau ! Ces dernières années, je trouvais également mon bonheur dans leur collection femmes avec de beaux tricots et de belles robes. Je trouve cela bien triste qu'un vrai magasin d'usine comme celui-là disparaisse ». La Mode en maille ferme faute de repreneur, laissant le local vacant au 31 mars prochain. Néanmoins, l'usine de Saint-André-les-Vergers poursuit son activité. ●

+ Tony Thoyer, un artisan du textile troyen depuis 1961

La carrière de Tony Thoyer débute à 19 ans lorsqu'il reprend en 1961 l'usine Renyc, rue de la bonneterie à Sainte-Savine. Sa spécialité, la confection de sous-vêtements pour homme, femme et enfants. Une petite unité qui emploie 12 ouvriers.

Après une première expérience aux commandes de l'usine Renyc, Tony Thoyer sera gérant de la SCI au 4 rue de la bonneterie à Sainte-Savine de 1972 à 1976. Une usine qui produisait des articles textiles pour les hommes et femmes. Cette usine faisait travailler 10 salariés, des coupeurs et des couseurs. Reconvertie, elle abrite depuis 2014 plus d'une dizaine de logements.

De 1976 à 1997, Tony Thoyer va prendre en main les établissements Burtin avec deux usines rue des Épingliers et rue du 11-Novembre à Saint-André-les-Vergers qui emploiera jusqu'à 40 personnes. À Saint-André-les-Vergers, se dessine le modèle du magasin d'usine que Tony Thoyer souhaite développer. L'usine se décline en deux espaces. Dans le premier, les ouvriers découpent le tissu et dans le second, les ouvrières assemblent les pièces pour mettre en œuvre les collections Renyc et C&C.

En 1990, les établissements Burtin rachètent les établissements Djeranian avenue Jean-Jaurès à Pont-Sainte-Marie et font renaître leur marque Djezi.

En 1993, soit deux ans avant McArthurGlen ouvert en 1995, Tony Thoyer inaugure La mode en maille, le premier magasin d'usine maripontain, où il vend ses propres collections de sous-vêtements pour toute la famille et de prêt-à-porter femmes et enfants.

De 1990 à 2000, Tony Thoyer ouvrira plus de 10 magasins d'usine à Troyes mais aussi à Valence et à Romans dans la Drôme.

Les établissements Burtin vont laisser la place à Carrefour Market

Pont-Sainte-Marie. Les établissements Burtin, premier magasin d'usine de la commune, ont fermé définitivement ce vendredi 27 mars. Le local est déjà repris par le groupe Carrefour, qui souhaite y implanter un Carrefour Market.



Anne Génévrier
Journaliste

apenevri@lest-eclair.fr

Entre Intermarché Creney et le supermarché discount Aldi, à un jet de la place Saint-Hubert, cœur du commerce de proximité maripontain, une nouvelle enseigne de grande distribution va être proposée aux habitants de la commune et au flux d'automobilistes qui empruntent le secteur. Au 4 de l'avenue Jean-Jaurès, le commerce témoigne de la fin d'une époque et du début d'une nouvelle ère. Sur les vitrines des établissements Burtin, la mode en maille, le premier magasin d'usine ouvert à Pont-Sainte-Marie en 1993 par le chef d'entreprise Tony Thoyer, des affiches annonçant la cessation d'activité de l'entreprise et la fermeture définitive du magasin ce vendredi 27 mars cohabitent avec un permis d'aménagement, signe d'une prochaine reprise d'activité. C'est le groupe Carrefour, via son antenne Carrefour proximité, qui



Le premier magasin d'usine de Pont-Sainte-Marie, ouvert en 1993, a fermé définitivement ce vendredi 27 mars.

s'est porté acquéreur du local. Son objectif : implanter un magasin Carrefour Market. Une arrivée annoncée depuis plusieurs années. Dès 2022, la marque s'était positionnée auprès de Tony Thoyer avec diverses propositions d'achat.

Longue attente et avis favorable

« On en entend parler depuis trois ans alors on n'y croyait plus vraiment, mais le maire a confirmé que le dossier était sur le point d'aboutir

lors d'une réunion publique pendant la campagne des municipales », explique cette habitante de l'avenue Jean-Jaurès.

Carrefour proximité a reçu un avis favorable à son implantation par la préfecture, et la demande préalable déposée auprès de la commune maripontaine a été acceptée. Les travaux devraient débuter avant la période estivale pour une ouverture programmée à l'automne prochain. ●

Le premier vide-greniers 100 % puériculture ouvre dans l'agglomération

Pont-Sainte-Marie. Mélissa Gugnot importe de Belgique le concept original de vide-greniers permanent spécialisé en puériculture. Ô marché des minis s'implante rue Marc-Verdier et ouvre ses portes le samedi 14 mars.



Anne Genévrier
Journaliste
agenevrier@est-eclair.fr

Vide-greniers permanent et dépôts-ventes sont déjà bien installés dans l'agglomération troyenne. Et s'il existe même des enseignes plus ou moins spécialisées, la puériculture est très peu représentée. Quelques dépôts-ventes proposent une sélection d'articles mais il n'existe aucun vide-greniers permanent exclusivement dédié au monde de l'enfance et proposant des jouets, des vêtements et du matériel de puériculture. Un manque que va combler Mélissa Gugnot en ouvrant Ô marché des minis, le premier concept de vide-greniers permanent exclusivement dédié aux 0-16 ans, au 26 rue Marc-Verdier à Pont-Sainte-Marie.

Un concept spécifique et original

« J'ai découvert ce concept lors d'un voyage en Belgique. Et, à la naissance de mon fils qui a 9 mois aujourd'hui, alors que je m'épuisais à courir les vide-greniers le dimanche, pour vendre les affaires de ma fille et racheter des vêtements et me rééquiper pour mon fils, j'ai eu l'idée d'importer ce concept spécifique à Troyes. À ma connaissance, il n'existe aucune enseigne de ce genre dans la région », explique-t-elle. Ancienne cavalière professionnelle, Mélissa Gugnot, qui travaillait dans la logistique depuis la naissance de son premier enfant, a saisi cette occasion de se reconstruire à 36 ans. Et elle a embarqué toute sa famille dans l'aventure. « J'ai l'habitude de dire que nous sommes une famille qui aménage un magasin et un concept pour d'autres familles. Avec mon père, mon beau-frère, mon mari et ma sœur, on fait

« Nous n'acceptons que les jeux, jouets et les vêtements pour les 0-16 ans ainsi que le matériel de puériculture et les vêtements ou objets de maternité »

Mélissa Gugnot



Mélissa Gugnot met la dernière touche à l'installation de ces penderies bois et métal.

cela tous ensemble. C'est important cette dimension familiale, et puis je suis moi-même mère de famille. Mon expérience me sert pour aider les particuliers et les familles à se fournir à moindre coût. Je ne me retrouvais pas dans la vente sur internet, on perd trop de temps et il y a de plus en plus de litiges provoquant des impayés. De plus, on a une réelle action sur l'économie et l'écologie avec cette enseigne. » Ne manquait plus qu'à trouver le lieu. C'est chose faite avec un local de 208 m², rue Marc-Verdier, à la place de l'ancienne enseigne Fitness Boutique, à côté de 1001 bières. « Le local est suffisamment grand et parfaitement modulable. Et l'emplacement est top, sur cet axe très passant entre Pont-Sainte-Marie et Creney-près-Troyes. La visibilité est

chouette. Sans compter sur la proximité de McArthurGlen. » Le principe est simple : Ô marché des minis assure la vente d'articles déposés par les particuliers. Ceux-ci louent une penderie à aménager par leurs soins pour une durée de deux à quatre semaines. « Nous n'acceptons que les jeux, jouets et les vêtements pour les 0-16 ans ainsi que le matériel de puériculture et les vêtements ou objets de maternité. C'est au client de faire l'encodage des articles sur des étiquettes indiquant la référence de l'article et son prix avec un nombre de 150 articles maximum par penderie. Entre l'encodage et la mise en rayon dans la penderie, il faut compter 1 h 30 pour 150 articles. Les penderies sont à louer aux tarifs de 28 € pour deux semaines, 32 € pour trois semaines et 40 € pour quatre se-

maines. Je prends également 30 % sur les ventes. Chaque vendeur ouvre un compte où l'argent des ventes est rétrocédé par virement. Il n'y a pas de transactions sur les ventes en magasin », précise Mélissa Gugnot. **Les réservations de penderies sont ouvertes** En attendant l'ouverture officielle le samedi 14 mars, Ô marché des minis accueille à bras ouverts les vendeurs. Un planning de réservations est disponible sur internet. « J'ai davantage de demandes d'acheteurs que de vendeurs pour l'instant. Ce concept nouveau n'est pas encore connu des vendeurs mais intéresse les acheteurs. C'est un bon signe, cela signifie qu'il y a de la demande et un marché local. Je pense que c'est vraiment le moment de

vendre car les acheteurs attendent avec impatience le jour d'ouverture et me demandent déjà si j'aurais ci ou ça », commente la commerçante. ● **Ô marché des minis, 26 rue Marc-Verdier, Pont-Sainte-Marie. Ouvert le lundi, de 10 h à 17 h, les mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 10 h à 18 h et le mercredi, de 14 h à 18 h.**

L'univers à quatre mains d'Aurélie Abadie et Samuel Sauques

Pour la deuxième fois en onze ans, le couple d'artistes lorientais expose le fruit de son travail à quatre mains à la galerie Artes de Pont-Sainte-Marie, entre verre et pierre.

La première fois qu'ils ont exposé à la galerie Artes, c'était en 2015. Depuis, Aurélie Abadie et Samuel Sauques étaient revenus dans l'Aube présenter leurs créations lors de la première Biennale du verre. Et parce que leur travail mérite d'être mis en lumière, le galeriste Jean-François Lemaire a décidé de nouveau de leur prêter les cimaises d'Artes.

Ouvrir le champ des possibles

Un travail à quatre mains pour les deux artistes, qui sont aussi en couple à la ville. « On s'est installé dans le même atelier en 2008. On a commencé à cosigner nos pièces en 2013 », se souvient Aurélie Abadie. Leur collaboration artistique est née naturellement. « Aurélie portait une pièce en tête. Je l'ai accompagné pour la réaliser. Il y avait une sorte de zone commune », raconte Samuel.

Une première qui leur a donné envie de poursuivre. « Cela offre une ouverture d'esprit plus importante. On va plus loin », reconnaît Aurélie. « On n'intervient pas physiquement tous les deux sur toutes les pièces.



Venez découvrir jusqu'au 11 avril les œuvres d'Aurélié Abadie et Samuel Sauques.

On soumet des idées, on enrichit le dialogue. On élimine les évidences pour aller plus profondément. On doit être d'accord sur l'idée, comprendre le procédé et où on veut aller. »

Une démarche très construite même s'ils ne s'interdisent rien. « Cela ouvre le champ des possibles. »

Ils ont chacun leur terrain de prédilection. Aurélie, le travail autour de l'univers de la peau depuis qu'elle est étudiante. Samuel, la pierre et le verre « pour la dualité ». « On est un couple d'artistes dans l'atelier et un couple dans la vie. Les

frontières sont floues. On se dit que si on ne s'était pas rencontré, les pièces n'auraient peut-être pas été créées. Nos deux univers se rejoignent. L'expression est différente mais nos sujets sont très proches. On parle de la même chose à des niveaux d'expérience différents », résumement-ils. Le verre étant leur matériau de prédilection, laissant libre cours à l'exploration de leur créativité. ●A.Ch.

Exposition des sculptures d'Aurélié Abadie et Samuel Sauques jusqu'au 11 avril à la galerie Artes à Pont-Sainte-Marie. Ouvert du jeudi au samedi de 15 h à 19 h. Entrée libre.

Élections municipales

MARS 2026

REVUE DE PRESSE

À Pont-Sainte-Marie, la rénovation des écoles au cœur de la campagne

Le maire sortant Pascal Landréat, son ancienne adjointe Marie Grafteaux-Paillard et Didier Fréville, ex-candidat aux législatives et aux départementales, ont débattu avec vigueur sur leur programme pour les municipales dans les locaux de notre journal. Avec, en point d'orgue, la compétence scolaire...



Christophe Ruzsiekiewicz
Journaliste
cruszkiewicz@lest-ecclair.fr

La rénovation des écoles peut-elle être le caillou dans la chaussure à l'occasion des municipales pour le maire de Pont-Sainte-Marie ? Ne craint-il pas que le temps qui passe sans gros travaux fruste les parents d'élèves ? C'est la question qui mérite d'être posée alors que Pascal Landréat, candidat à un quatrième mandat, a repoussé l'an dernier les travaux à l'école maternelle Jean-Jaurès. Lors du débat organisé à la réclamation de L'Estclair et Libération Champagne, ce jeudi 5 mars, celui-ci a été le premier à se défendre puis à exposer son programme concernant les écoles.

15 millions d'euros pour les écoles ? « Hors de question »

« Madame (Grafteaux-Paillard) était maire adjointe en charge du comité de pilotage de la reconstruction de l'ensemble des groupes scolaires. Le résultat de l'étude chiffrait la réhabilitation totale à 15 millions d'euros. Il était hors question de s'engager dans cette démarche, et à l'unanimité du conseil, nous avions voté contre. Cela représentait trois mandats d'investissements à Pont-Sainte-Marie. Cela veut dire qu'on ne faisait plus rien d'autre », a contextualisé Pascal Landréat, avant de partager sa stratégie « bâtiment par bâtiment » rendue possible grâce à l'État.
« Si se trouve que le bâtiment le plus énergivore est celui de la maternelle Jaurès. Nous avons l'autorisation de travaux depuis mars 2025 mais le plan de financement ne nous a pas satisfaits car sur le million d'euros de travaux, il restait 400 000 € à la charge de la Ville. Ce n'est pas très politique, j'au-

rais peut-être dû faire les travaux, mais ça coûtait 400 000 €, j'assume d'avoir décalé d'un an et le résultat des comptes, c'est que ce n'est plus que 200 000 € à la charge de la Ville. C'est ça la différence entre des candidats et ceux qui sont aux manettes. On a fait œuvre de bonne gestion. Le nouveau plan de financement sera validé la semaine prochaine au conseil municipal. »
Rappelant que les services liés à l'école représentaient un fonctionnement « d'un million d'euros par an », Pascal Landréat a ensuite estimé que sur les six millions d'euros investis depuis 2022, deux le sont pour les écoles. « Trente classes sur vingt ont été refaites du sol au plafond », a-t-il calculé.

« Deux millions pour l'école ? J'ai cherché où ils sont passés. Soit les rustines et le Ripolin ont doublé ou triplé de prix, ou est-ce que ce sont les droits de douane ? Je ne sais pas »

« Deux millions pour l'école ? J'ai cherché où ils sont passés. Soit les rustines et le Ripolin ont doublé ou triplé de prix, ou est-ce que ce sont les droits de douane ? Je ne sais pas », s'est étonnée Marie Grafteaux-Paillard, qui conteste avoir été par le passé « sur le pilotage du projet (de rénovation des écoles) ». C'était le maire en personne et les services techniques. En revanche, « personne ne conteste que l'école est vieillissante, c'est la raison pour laquelle il y a une quinzaine d'années, Jaurès et Sarraïl ont fusionné. »
Toutefois, même si cela reste un symbole, a-t-elle admis, « notre école n'a pas de nom, c'est l'Arlesienne, on n'y est jamais arrivé... Cela traduit que l'école n'est pas une priorité à Pont-Sainte-Marie »,

a considéré l'ancienne adjointe de Pascal Landréat. « À la maternelle Jaurès, on a investi pour rénover et maintenant, on cesse tout et on recommence ? Je veux bien qu'on fasse et qu'on défasse comme sur la rue Narcisse-Hautelin, mais c'est quand même de l'argent public. » Elle et Didier Fréville sont convaincus que « le bâtiment de l'école rue Sarraïl n'est plus suffisamment digne pour accueillir des enfants ». Il faut construire un bâtiment curie (l'école maternelle Jaurès) pour accueillir les maternelles de Sarraïl et ainsi avoir de la cohérence sur l'école », avec « une seule entrée et sortie ». « Mais le nouveau bâtiment accolé à la maternelle Jaurès, il est dans le plan de restauration globale. Vous n'inventez rien, c'est ce qui est prévu... », a justifié Pascal Landréat.

Chantier participatif

De son côté, Didier Fréville a estimé que les écoles étaient « une priorité absolue ». « Mais il faut garder en tête les capacités budgétaires de la commune », a-t-il nuancé. Il a pris comme exemple, sans citer de noms, de « communes de moins de 1 000 habitants, entre autres dans les Hauts-de-France » qui ont lancé des « chantiers participatifs pour des bâtiments de 800 m² qui reviennent à moins de cinq millions d'euros en tout et à moins d'un million d'euros à la charge de la commune ». Didier Fréville s'est enfin interrogé sur la question de l'amiante dans les écoles. « Nous avons fait un diagnostic à la maternelle Jaurès pour lancer les travaux, on sait où est l'amiante, et ce sont des ouvriers spécialisés qui interviendront pour retirer ces matériaux. Un petit exemple : on a refait les deux blocs sanitaires à l'école primaire Sarraïl, pour un coût de 400 000 €. Ceux qui me critiquent aujourd'hui ont assumé à l'époque cette somme, mais le désamiantage représentait un tiers de l'enveloppe... » a conclu Pascal Landréat sur ce dossier. ●

« Problèmes de communication » et petites piques

C'est le projet phare de Didier Fréville : adopter un fonctionnement de « démocratie implémente » à Pont-Sainte-Marie, pour éviter « les problèmes de communication » entre Ville et habitants. « On est parti du principe qu'on voulait associer les habitants dans la construction de tous les projets, de toutes les décisions, mais en amont. On part des problématiques du terrain, on trouve des solutions ensemble, le rôle des élus est de chiffrer et de quantifier différents projets, et l'école en fait partie. Il y a une phase de décision et on explique bien aux habitants pourquoi on fait les choses et pourquoi on ne les fait pas », a-t-il dé-

taillé. Des « problèmes de communication », il y en a pourtant eu pendant des années, notamment entre Pascal Landréat et Marie Grafteaux-Paillard.

« Un mandat pour rien »

« Les gens sont très déçus du dernier mandat. Un mandat pour rien vient de se terminer, et celui qui vient est probablement un mandat pour pas grand-chose », a critiqué Marie Grafteaux-Paillard. « Un mandat pour rien ? Il a quand même été un peu perturbé par le Covid, et je remercie d'ailleurs les équipes qui ont travaillé avec moi pendant cette période très

difficile, d'autres étaient absents », lui a répondu Pascal Landréat, pas de retour le programme de son ancienne adjointe : « J'ai regardé avec beaucoup d'attention votre profession de foi. 75 % de vos propositions sont déjà mises en place », a-t-il commenté.
Marie Grafteaux-Paillard a fait part de « remarques de terrain » en faisant allusion à une « fuite de gaz mercredi (4 mars) juste avant (sa) réunion publique ». « C'est petit M. Fréville, si vous en êtes à ce niveau-là », lui a répondu Pascal Landréat, agacé par cette remarque. « Je parle de l'état des infrastructures », a précisé le candidat. ●

« Quelques piques ont été lancées à l'occasion du débat, ce jeudi 5 mars, notamment entre Pascal Landréat et Marie Grafteaux-Paillard. »



Didier Fréville, Pascal Landréat et Marie Grafteaux-Paillard ont débattu dans nos locaux, ce jeudi 5 mars.



Quelques piques ont été lancées à l'occasion du débat, ce jeudi 5 mars, notamment entre Pascal Landréat et Marie Grafteaux-Paillard.



500 nouveaux logements, comme ici au quartier du Moulinet, ont vu le jour sur les dix dernières années selon Pascal Landréat. Archives

Combien d'habitants dans l'idéal ?

L'évolution de la démographie est un point sensible dans cette campagne. Le nombre d'habitants, après avoir longtemps stagné, est reparti à la hausse sous l'ère Pascal Landréat. « La commune est très étroite (4 km²) comparée à ses voisins, avec une densité de plus de 1 300 habitants au km². C'est intéressant pour la dynamique de la ville, cela dit, il faut être préparé et avoir des structures qui permettent d'accueillir de nouvelles populations. Je ne crois pas que cela ait été anticipé. Les structures (elle cite "les écoles, la garderie, la crèche") sont sous pression », tranche Marie Grafteaux-Paillard, qui estime qu'il faut « faire une pause, agrandir les structures et mieux prendre en compte les besoins de la population (...). Des quartiers se sentent oubliés, il faut s'occuper des habitants », avance la candidate, qui regrette « une ar-

ticalisation des sols à outrance ». « C'est étonnant, comme elle a été adjointe depuis 2008. Je pensais qu'elle connaissait bien la stratégie que nous avions mise en place », glisse, piquant, Pascal Landréat.

« La barre des 5 000 habitants est vitale »

« En 2001, nous avions commencé par une politique d'acquisition foncière, comme avec le camp du Moulinet ou d'autres terrains. L'objectif était de recréer de la dynamique, car nous avions une population vieillissante et qui diminuait. Puis nous avons mis en place des équipements structurants (la MMC, l'espace d'animation sociale et culturelle, une salle de gymnastique, la réfection du Casse...) et enfin lancé les programmes immobiliers. Dans les

dix dernières années, environ 500 logements sont sortis de terre. On voit que nos infrastructures sont capables d'accueillir de nouveaux habitants, à moins d'être atteint de cécité. Notre groupe scolaire a accueilli jusqu'à 700 élèves. Aujourd'hui, nous en avons 450... », donne le maire en exemple, qui estime que l'idéal serait d'accueillir entre « 5 000 et 5 500 habitants ». « La barre des 5 000 habitants est vitale. C'est une dotation spécifique d'un million d'euros », a rappelé Pascal Landréat.
« La vraie question n'est pas tant combien nous sommes mais comment nous voulons vivre ensemble », a nuancé Didier Fréville. « Je ne renies pas que ça a été fait, mais il ne faut pas délaisser un certain nombre de choses, comme la voirie ou la salle des fêtes ». Sur la question de la dotation de l'État liée à la barre des 5 000 habitants, Didier Fréville a estimé qu'elle restait « hypothétique ». « Je pense qu'il faut envisager d'autres modes de rentrée d'argent vu le niveau d'endettement de l'État. » ●

Qui sont les candidats ?

– **Didier Fréville**, 55 ans, journaliste pendant 24 ans à Bar-sur-Seine puis en Corse, est désormais adjoint technique à Dosches. « Je crois en la bienveillance, à l'humanisme. La probité et l'honnêteté sont primordiales pour moi », dit-il. Le point le plus marquant de son programme ? Mettre en place une « démocratie implicite ».
– **Pascal Landréat**, 61 ans, maire depuis 2001, estime qu'avec les crises successives, « il faudra des élus avec de l'expérience et de l'expertise ». « Mon équipe a été renouvelée à 50 %, ce qui va nous permettre de préparer l'avenir. » Il considère avoir, en 25 ans, « transformé la ville ». « Mais nous avons encore de très, très gros dossiers qui nous attendent. »
– **Marie Grafteaux-Paillard**, 76 ans, originaire des Ardennes, est arrivée à Pont-Sainte-Marie lorsqu'elle est devenue principale au collège Eurêka. Elle a travaillé de 2008 à 2022 au côté de Pascal Landréat (adjointe à la culture puis à l'éducation et aux associations), avant de démissionner. « Je ne me retravaillerais plus dans les valeurs », a-t-elle énoncé, sans en rajouter sur les affaires ayant concerné le maire de Pont-Sainte-Marie. Elle a réussi à accueillir sur sa liste « neuf anciens élus ».

Pascal Landréat, candidat avec une équipe entre fidèles et recrues



Pont-Sainte-Marie. Après le blitz d'octobre 2022, le renouvellement est forcément de mise au sein de la liste du maire sortant, qui concourt pour un cinquième mandat consécutif. En voici la composition définitive.

50 % de fidèles, 50 % de recrues. C'est ainsi que la liste « Ensemble, construisons l'avenir » conduite par Pascal Landréat, se présente sur la ligne de départ des élections municipales à Pont-Sainte-Marie des 15 et 22 mars prochain.

Des renforts actifs à Debussy

Pour rappel, le maire sortant (61 ans), élu depuis 2001 et qui part en chasse d'un cinquième mandat consécutif à la tête de la commune maripontaine, avait affronté durant le dernier mandat le départ inopiné d'un quart environ de son conseil municipal. Les adjoints et conseillers restant figurent dans la première partie de l'équipe.

Parmi les nouveaux arrivants, on note la présence de Mamadou Diallo, président du conseil citoyen du quartier Debussy, et celle de Saliha Chaouch, de l'association Agis dans ta ville, très active également dans ce secteur de la ville.

Une liste de profils variés

La liste : Pascal Landréat ; Véronique Heuillard, employée d'hôtellerie ; Laurent Sindres-Dubois, chef d'entreprise ; Cathy Plaquevent, enseignante retraitée ; Denis Defer, expert comptable ; Martine Henriot-Jehel, cadre de La Poste retraitée ; Bruno Haillot, directeur des services techniques re-



Trente-et-une personnes composent la nouvelle liste de Pascal Landréat.

traité ; Danielle Roussard, assistante maternelle retraitée ; Jean-Michel Palengat, agent de la Poste retraité ; Nicole Barbery, cadre de La Poste retraitée ; Christian Coste, chef d'entreprise retraité ; Janine Pinkowicz, conseillère vente retraitée ; Joël Coffinet, cadre textile retraité ; Joëlle Guinot-Hartert, directrice du Syndicat d'électricité de l'Aube retraitée ; Gérald Mance, directeur d'association medicosociale ; Sylvie Ferriot, chargée de mission environnement ; Mamadou Diallo, chauffeur de taxi ; Ma-

rie-Cécile Jacques, commerçante retraitée ; Philippe Journiac, formateur retraité ; Sandrine Midavaine, assistante maternelle ; Mircea Carunta-Foucart, cadre travaux publics retraité ; Carole Serend, en reconversion ; Sébastien Écaille, technicien supérieur dans les télécommunications ; Saliha Chaouch, responsable boutique ; Michel Gumez, retraité de la police nationale ; Séverine Paulin, conseillère vente ; John Champenois, chauffeur livreur ; Océane Duchêne, assistante maternelle ; Hervé Lam-

bert, chargé d'affaires ; Christelle thieu Blampain, cariste agent de Valentin, en reconversion et Ma- quai. ●

+ Les cinq propositions à retenir du candidat Pascal Landréat

1. Poursuivre la rénovation énergétique des écoles (le « fil rouge » du programme).
2. Poursuivre la politique de prévention auprès de la jeunesse et des parents pour assurer la tranquillité publique.
3. Réalisation d'une maison des associations à la ferme du Moulinet.
4. Végétaliser les espaces publics de la ville et les cours d'école.
5. Un Conseil citoyen pour toute la ville.

Marie Grafteaux-Paillard : « Nous ne sommes pas une équipe de circonstances »



Pont-Sainte-Marie. L'ancienne directrice d'établissement scolaire a fait appel à 30 autres Maripontains pour challenger le maire sortant Pascal Landréat lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Après son départ fracassant au cours du dernier mandat, Marie Grafteaux-Paillard repart au combat des municipales à Pont-Sainte-Marie, cette fois en qualité de tête de liste. Avec elle, six autres anciens conseillers municipaux qui l'avaient accompagnée dans la rupture avec Pascal Landréat en octobre 2022.

Moyenne d'âge de 53 ans

Dans la liste Pour tous, avec vous, où l'on retrouve en tout 31 noms, elle compte sur un mélange entre expérience et jeunesse. « Avec une moyenne d'âge de 53 ans, nous représentons une génération active, engagée dans la vie professionnelle, familiale et associative. Cette diversité générationnelle nous permet de comprendre les attentes des jeunes familles, des actifs comme celles de nos aînés. Nous ne sommes pas une équipe de circonstance, nous sommes une équipe de terrain », décrit la cheffe de file.

La composition de la liste : Marie Grafteaux-Paillard, 76 ans, chef d'établissement retraitée ; Vincent Voillequin, 44 ans, enseignant ; Christine Bolmont, 65 ans, médecin retraitée ; Olivier Gobert, 45 ans, réalisateur/photographe ; Marjorie Prévot, 36 ans, auxiliaire de vie ; Dominique Lemelle, 66 ans, chef d'entreprise retraité ; Odile Jourd'heuille, 63 ans, retraitée du textile ; Julien Sallie, 38 ans, chargé de sécurité ; Séverine Stab, 48 ans, responsable ressources humaines ; Cyril Cornu, 41 ans, cadre de direction ; Clorinda Bondroit, 35 ans, aidante ; Vincent Amar-Senger, 39 ans, technico-commercial ; Valérie Mathieu, 60 ans, présidente d'association ; Daniel Remy, 74 ans, chef d'entreprise retraité ; Sandrine Luxin-Apatout, 46 ans, soignante ; Thierry Hagenbach, 61 ans, président d'association ; Harmony Buteau, 35 ans, employée commerciale ; Patrick Bonot, 68 ans, dirigeant ; Anouk Valbuena, 43 ans, ingénieure ; Jean-Luc Watteaux, 79 ans, président



Marie Grafteaux-Paillard s'est entourée d'une équipe mêlant jeunesse et vécu.

d'association à Argentolle ; Isabelle Deseyne-Vandernotte, 62 ans, professeure des écoles ; Francis Masson, 71 ans, gendarme retraité ; Laëtitia Champenois, 48 ans, auxiliaire de vie ; Alexandre Mouginot, 54 ans, agent technique industriel ; Christine Giza, 54 ans, employée administrative ; Hugo Harroue, 28 ans, encadrant technique ; Sylvie Banholtzer, 58 ans, secrétaire ; Rudolf Calfoun, 55 ans, technico-commercial ; Sabrina Fiatte, 45 ans, assistante de production ; Fredy Mercy, 87 ans, militaire retraité, et Romy Kloetzlen, 49 ans, employée administrative. ●

+ Les cinq propositions à retenir de Marie Grafteaux-Paillard

- 1- Réhabilitation de l'école maternelle et création d'un pôle petite enfance.
- 2- Création d'une maison des associations.
- 3- Meilleur accompagnement des seniors.
- 4- Sécurisation de la ville.
- 5- Implication des habitants dans la vie de leur commune.

Didier Fréville veut « réveiller » les citoyens avec son équipe



Pour convaincre les électeurs maripontains, l'ancien gendarme souhaite les impliquer davantage dans les choix de la commune. D'où le nom donné à sa liste « Réveil citoyen » comprenant 30 membres.

Il est celui qui part du plus loin. Didier Fréville s'est porté candidat à la mairie de Pont-Sainte-Marie en mai 2025, bien avant ses adversaires, Pascal Landréat et Marie Grafteaux-Paillard.

« Projets co-construits »

Selon ses propres mots, celui qui est marié, a deux enfants et est un ancien militaire de la gendarmerie a souhaité « partir d'une page blanche » pour constituer aujourd'hui sa liste « Réveil citoyen », composée de 30 personnes, avec une moyenne d'âge de 48 ans. Le nom de sa liste indique bien sa démarche de vouloir impliquer encore plus la population maripontaine. Comment ? « Consultation en amont et projets co-construits », avance le candidat, tout en annonçant vouloir une transparence poussée, en particulier au sujet des conseils municipaux.

La composition de la liste :

Didier Fréville, 55 ans, agent territorial, ex-gendarme ; Alexandra Peuch, 54 ans, ingénieure formations ; Bruno Paille, 64 ans, technicien ; Brigitte Rubin, 66 ans, médecin retraitée ; Claude Besnard, 78 ans, cadre technique retraité ; Sylvie Chassaing, 55 ans, infirmière spécialisée ; Patrick Dubois, 71 ans, chef d'entreprise retraité ; Marie-Laure Berthelot, 49 ans, infirmière



Didier Fréville a lancé officiellement sa candidature en mai 2025.

puéricultrice ; Sébastien Trichot, 48 ans, coordinateur de formations ; Virginie Dal, 51 ans, agent bancaire ; Benoît Makao, 57 ans, professeur ; Alexianne Pichard, 18 ans, coiffeuse ; Julien Rigaud, 37 ans, agent bancaire ; Maria De Andrade, 46 ans, Atsem ; Thierry Roland, 58 ans, électrotechnicien ; Jade Tivant, 21 ans, étudiante en master d'urbanisme ; Paul Goudot, 35 ans, responsable comptes clients ; Sophie Velghe, 50 ans, psychologue scolaire ; Steven Depin, 22 ans, sans emploi ; Sandrine

Les cinq propositions à retenir de Didier Fréville

- Audit financier dès le début du mandat.
- Mise en place d'une démocratie dite « implicite ».
- Transparence institutionnelle, avec captation et retransmission des conseils municipaux.
- Responsabilité sur les projets structurants, en priorisant l'aspect financier.
- Redynamisation locale et lien social avec, notamment, un marché itinérant de producteurs locaux.

Rebours, 52 ans, professeure des écoles ; Julien Chevalot, 34 ans, électricien ; Caroline Renault, 41 ans, pharmacienne ; Nathan Chevalme, 25 ans, conducteur routier ; Madeline Carles, 38 ans ; professeure des écoles ; Maxence Fitoussi, 55 ans, sans emploi ; Stéphanie Nevot, 51 ans, auxiliaire de vie ; Fabien Soares, 45 ans, employé logistique ; Sandrine Roux, 50 ans, accueillante familiale ; Christian Kerlau, 78 ans, retraité et Marjolaine Fréville, 49 ans, infirmière libérale.



La liste de Didier Fréville.

Pascal Landréat bien parti pour rester maire



Pont-Sainte-Marie. Le maire en place depuis 2001 vire en tête devant Marie Grafteaux-Paillard et Didier Fréville. Vraie surprise avec ses 23 %, ce dernier annonce se maintenir, ce qui fait les affaires indirectes de Pascal Landréat.

REPÈRES

- Inscrits : 2 969.
- Votants : 1 653.
- Exprimés : 1 620.
- Pascal Landréat (Ensemble, construisons l'avenir) : 723 voix (45 %).
- Marie Grafteaux-Paillard (Pour tous, avec vous) : 520 voix (32 %).
- Didier Fréville (Réveil citoyen) : 373 voix (23 %).



Clément Battelier
Journaliste

cbattelier@lest-eclair.fr

Dans le jargon footballistique, on dira qu'il a les clés du jeu. Dimanche soir, alors qu'il a pourtant terminé à la troisième et dernière place du premier tour des élections municipales de Pont-Sainte-Marie, Didier Fréville est apparu comme l'un des gagnants du scrutin de Pont-Sainte-Marie. Avec son score inattendu de 23 %, le « troisième homme » pourrait le faire pencher dans un scénario diférent.

« L'arbitre, ce n'est pas voter contre quelqu'un »

Pourrait, car l'ancien gendarme ne compte pas se retirer au profit de Marie Grafteaux-Paillard, deuxième avec 32 % des voix. « On n'envisage aucune fusion avec d'autres listes. Comme ça, les Maripontaines et Maripontains auront



Entouré de Marie Grafteaux-Paillard et Pascal Landréat, Didier Fréville (en train de voter) a le scrutin maripontain en main.

vraiment le choix de leur avenir. Pour nous, l'arbitre, ce n'est pas voter contre quelqu'un. Le but du jeu, c'est de pouvoir porter des idées pour travailler ensemble par la suite », confiait la tête de liste qui veut « réveiller les citoyens ».

Un discours affirmé qui contraste avec les intentions de l'ancienne première adjointe au maire. À peine le résultat tombé, elle relançait les contacts avec celui qu'elle a accompagné un temps, en début d'année 2025. « Nous allons tenter

de convaincre les électeurs de Didier Fréville, à qui je tends la main, de manière à ce que les habitants aient en réponse le changement qu'ils attendent. Car à travers ma candidature et la sienne, il y a une attente de changement. Je pense que les attentes des électeurs sont la priorité et je pense que chacun va être responsable ».

Devant au tableau d'affichage avec plus de 700 voix, Pascal Landréat, maire sortant depuis 2001, n'a pas d'ailleurs pas manqué de câliner

Didier Fréville, tout en taclant sa rivale immédiate. « Didier Fréville a fait une très belle campagne, elle aussi respectueuse. Je crois qu'il y a eu deux candidats qui ont respecté les autres, c'est Didier Fréville et moi-même. On est resté sur nos valeurs, sur notre projet ».

Est-ce que la prolongation d'une semaine de la campagne pourrait bouleverser le schéma établi lors de ce premier tour ? Comme lors d'une rencontre de football, finalement... ●



Pascal Landréat : « Nous avons bien évidemment défendu notre bilan mais nous avons aussi proposé un véritable projet pour les quinze à vingt ans qui viennent, en matière de développement de services, d'investissements... »

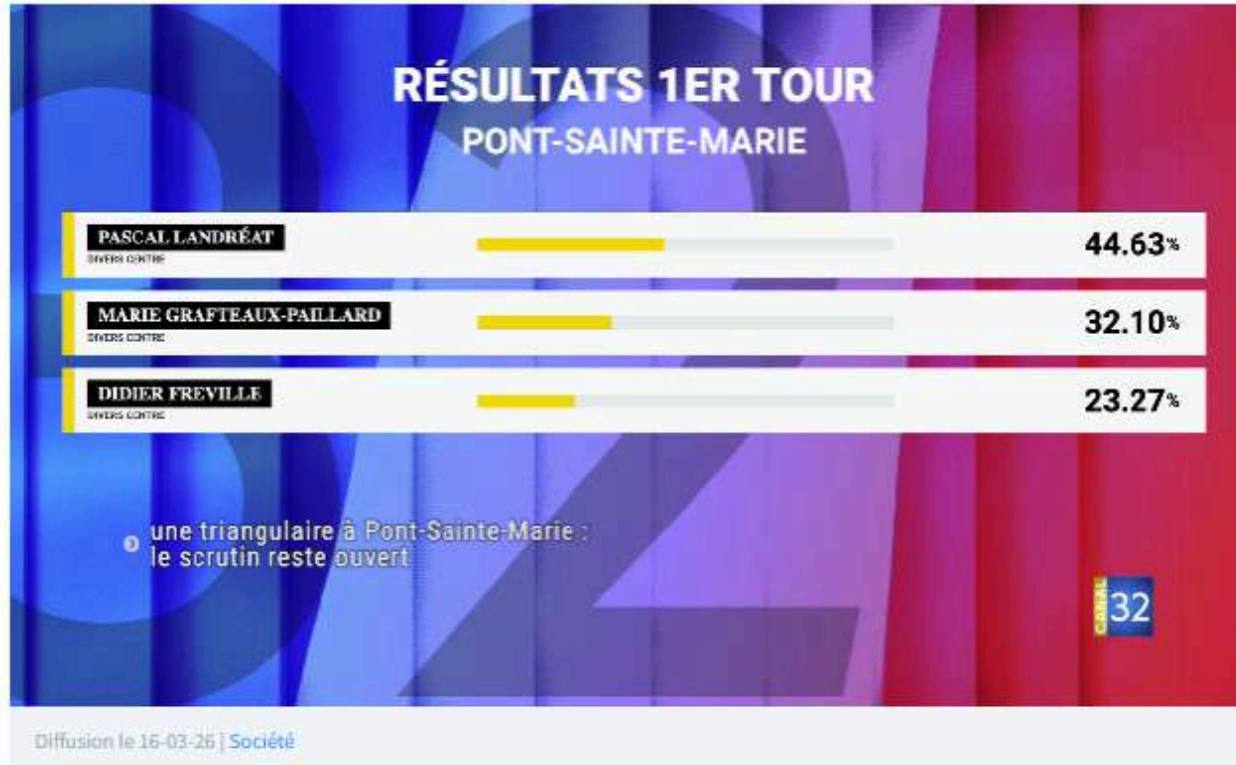


Marie Grafteaux-Paillard : « La suite de la campagne va dépendre des résultats des conversations que nous allons avoir avec monsieur Fréville et ses colistiers. On va déjà attendre d'avoir leur réponse. »



Didier Fréville : « Pour ne pas trahir les électeurs qui nous font confiance, on se doit de porter la voie de cette démocratie « implicative », même si on se retrouve dans l'opposition. Tout n'est jamais gagné ou perdu d'avance. »

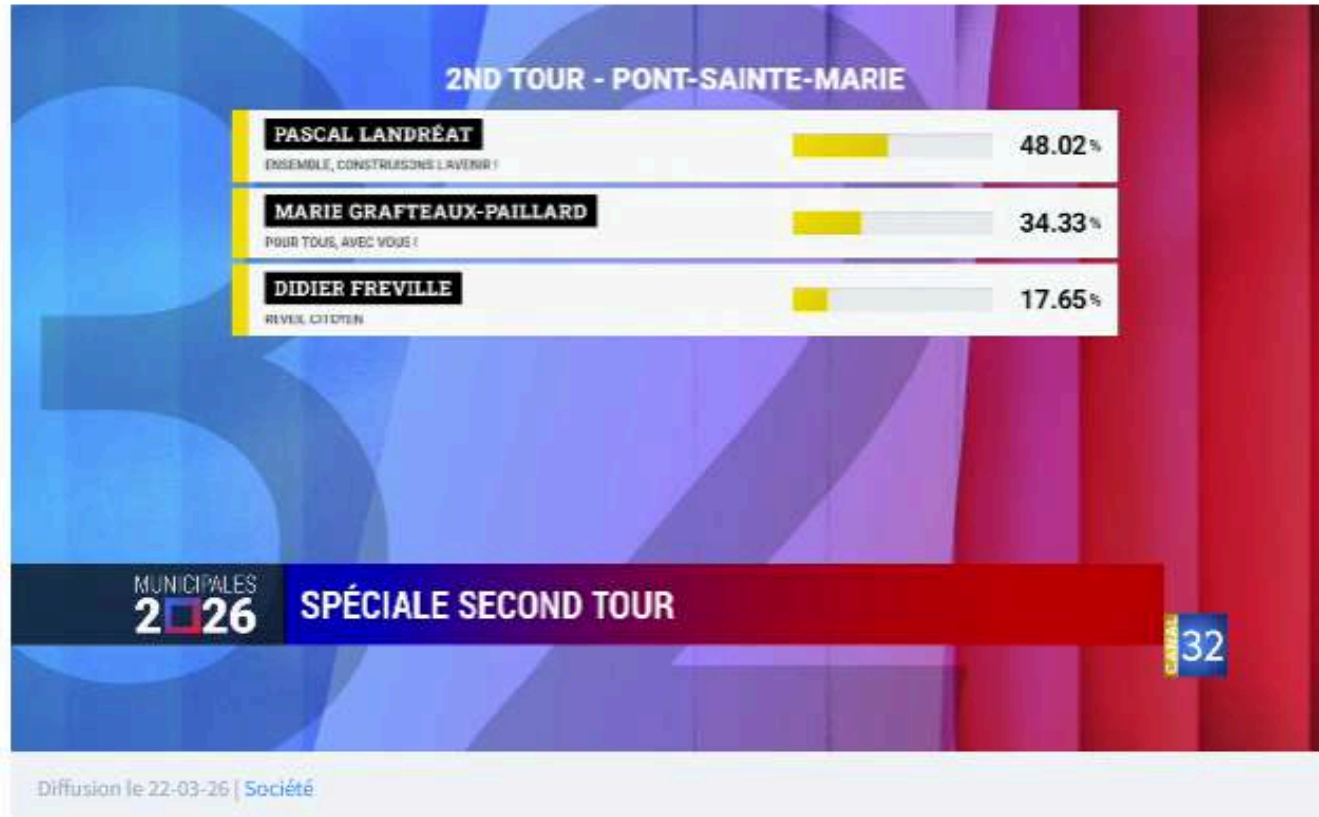
Triangulaire à Pont-Sainte-Marie : le scrutin reste ouvert



À Pont-Sainte-Marie, le premier tour des élections municipales a livré des résultats serrés et un suspense total. Le maire sortant Pascal Landréat, avec sa liste « Ensemble, construisons l'avenir », arrive en tête avec 723 voix (44 %). Derrière lui, la liste « Pour tous, avec vous » de Marie Grafteaux-Paillard obtient 520 voix (32 %). Elle propose de renforcer l'attractivité du centre-ville et de soutenir le commerce local, tout en présentant des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des habitants. La troisième liste, « Réveil citoyen », conduite par Didier Fréville, rassemble 377 voix (23 %) et met l'accent sur la concertation avec les habitants et la finalisation de projets jugés inachevés.

Avec 2 900 électeurs inscrits, la participation a atteint environ 56 %, légèrement supérieure à celle de 2020 mais inférieure au taux record de 2014. Aucune liste n'ayant atteint la majorité absolue, les trois candidats sont qualifiés pour le second tour, qui se tiendra dimanche prochain. Tous les scénarios restent donc possibles dans cette triangulaire, où chaque voix pourrait faire la différence pour l'élection des 29 conseillers municipaux et la désignation du futur maire de Pont-Sainte-Marie.

Municipales 2026 : Pascal Landréat est réélu avec 48,02% des voix à Pont-Sainte-Marie



Pascal Landréat a été réélu dimanche soir au second tour des élections avec une participation en hausse. La mobilisation est passée de 44% au premier tour à plus de 48% au second tour. Le maire sortant démarre un nouveau mandat et remercie les électeurs qui lui ont accordé leur confiance et y voit « une marque de reconnaissance » du travail accompli ces dernières années. Il souligne la tournure polémique qu'a pris la campagne. L'élu dénonce une « campagne indigne » menée par certains membres de la liste de Marie Grafteaux-Paillard. L'ancienne adjointe Marie Grafteaux-Paillard (DVC) a remporté 34,33% et Didier Fréville 17,65%. Selon Pascal Landréat, des articles de 2022 « effectivement mensongers » ont été ressortis jeudi et vendredi, soit dans les deux derniers jours officiels de campagne. Ces articles étaient accompagnés de « commentaires diffamants ». L'élu précise que la justice s'est prononcée sur ces affaires et l'a « relâché à deux reprises ».

Pour ce second tour très attendu, faites vos jeux...

MARS 2026

REVUE DE PRESSE



Pont-Sainte-Marie. Avec Troyes, la commune maripontaine est la seule de l'agglomération à devoir passer par un deuxième tour. Le scrutin s'annonce même encore plus serré entre Pascal Landréat, Marie Grafteaux-Paillard et Didier Fréville.



Clément Battelier
Journaliste

cbattelier@lest-eclair.fr

Le dimanche 22 mars, jour de second tour des élections municipales, Pont-Sainte-Marie (5 200 habitants) aimantera les regards dans l'agglomération troyenne. Si on va voter également à Troyes, le suspense devrait être bien plus prononcé chez sa voisine. Le maintien de Pascal Landréat, maire sortant depuis 2001, à la première place va dépendre en grande partie de ce que feront les électeurs de Didier Fréville, devenu l'arbitre du scrutin malgré sa troisième place. Mais pas que...

1 Les résultats, copié-collé du premier tour ?

Pas forcément. De prime abord, le maintien de Didier Fréville, confirmé mardi soir, laisse augurer d'un statu quo. Pour autant, dans une élection impliquant un maire installé depuis longtemps, la lassitude ou le rejet qui existent nécessairement peuvent amener des électeurs à revoir leur choix entre les deux tours.

Voire mobiliser d'autres qui ont fait l'impasse dimanche dernier. *« Je considère que les habitants se sont exprimés en majorité contre le maire sortant. Il aurait été logique de se mettre d'accord sur un projet commun. j'étais prête à faire un geste. Je suis surprise que ça ne s'est pas fait »*, pointe Marie Grafteaux-Paillard. Dans son camp, on espère un dénouement similaire à celui qui s'est produit à Sainte-Savine, au deuxième tour, en juin 2020*.

S'ils en étaient venus à combiner leurs deux réservoirs de voix, Marie Grafteaux-Paillard (520) et Didier Fréville (377, soit 897) auraient pris le dessus sur Pascal Landréat (723). Mais ça aussi, c'est une théorie, une fusion pouvant également rebuter une partie de leur électorat. *« Je pense que les cartes sont rebattues »*, pense de son côté Didier Fréville, qui pense pouvoir encore augmenter son score.

De retour au second tour pour la première fois depuis sa première élection en 2001, Pascal Landréat, lui, compte sur la « dynamique créée au premier tour ». *« Personnellement, je n'ai pas de boule de cristal. Il est possible qu'au vu de la triangulaire, certains ont voulu attendre de voir ce*



Marie-Grafteaux-Paillard, Didier Fréville et Pascal Landréat concourent tous au second tour des élections municipales à Pont-Sainte-Marie.

que ça allait donner au premier tour, avant d'aller voter au second. Ce que je souhaite, c'est la mobilisation la plus large possible.»

2 Pourquoi Didier Fréville reste dans la course ?

Il est l'invité surprise de ce scrutin, du moins par l'ampleur de son score. L'ancien gendarme Didier Fréville est parti de loin dans la campagne (en mai dernier, NDLR). Son travail de labour a clairement porté ses fruits.

Et pourtant, il a décidé de ne conclure aucune alliance avec Marie Grafteaux-Paillard. Une position adoptée depuis plusieurs mois. *« Avec nos colistiers, nous avions alors réfléchi aux différentes hypothèses qui pourraient se produire lors des élections. Nous pensons que faire une fusion, c'est se diluer. Les programmes du maire sortant et de Marie Grafteaux-Paillard sont en fait très similaires. Reprocher ce qui était fait alors qu'on était en place... (allusion au fait que la seconde a été longtemps l'adjointe du premier, NDLR). Nous, nous ne portons pas le passé, mais l'avenir. Les électeurs auront un choix correspondant à une aspiration »,* confie le candidat. Dimanche, il parlait même de « trahison » en cas de la

conclusion d'une alliance. Reste à savoir si ses électeurs la suivront jusqu'au bout.

3 Des voix à aller chercher chez les abstentionnistes

La participation au premier tour des élections municipales à Pont-Sainte-Marie s'est élevée à 55,6% (1 653 votants sur 2 969 inscrits), soit à peine plus que la moyenne du département. *« J'ai été un peu étonné, au vu de l'enjeu »,* admet Didier Fréville.

Hormis le cas particulier de 2020 (crise Covid), elle tournait auparavant à plus de 60% dans la commune. 10% supplémentaires, ce sont 300 personnes environ en plus qui votent et cela peut changer la donne de l'élection.

D'ici à la fin de la campagne du second tour, soit le vendredi 20 mars à minuit, les trois candidats seront en tout cas sur le terrain, entre réunions publiques (pour les deux premiers candidats) et porte-à-porte. Avec une attention forcément particulière sur le quartier Debussy.

4 Debussy, le juge de paix ?

Ce n'est pas une surprise en soi. Dans le quartier Debussy, on vote nettement

moins que dans les autres secteurs de la ville. Une différence de pourcentage de l'ordre de 22 à 27%, qui profite à Pascal Landréat, en tête sur les quatre bureaux de vote. Lors du premier tour, il a recueilli respectivement trois et cinq fois plus de suffrages que ses rivaux (152 contre 52 pour Marie Grafteaux-Paillard et 35 pour Didier Fréville). *« Oui, c'est une constante dans l'habitat collectif mais dans le même temps, j'ai regardé dans les autres quartiers populaires de l'agglomération troyenne, Debussy a voté à 38% ce qui n'est pas trop mal. Après, c'est sûr qu'il y a encore de la mobilisation à faire »,* relevait Pascal Landréat. *« Pour moi, c'est l'inconnue de l'élection. J'ai été surprise de voir la différence de l'écart des voix par rapport aux autres bulletins de vote »,* juge Marie Grafteaux-Paillard.

5 Quelle reconfiguration du conseil municipal après les élections ?

Si Marie Grafteaux-Paillard parvient à grappiller les quelque 200 voix de retard qu'elle a sur Pascal Landréat – pour Didier Fréville, rattraper 360 voix semble a priori une tâche bien plus compliquée – Pont-Sainte-Marie connaîtrait une petite révolution avec un nouvel

édile après 25 années passées avec le même.

Et si ce dernier venait à être réélu, l'hémicycle communal maripontain serait forcément modifié. Le mandat écoulé n'a pas connu de véritable opposition, les acteurs de la mutinerie d'octobre 2022 ayant préféré la voie de la démission. A priori, si les scores se maintiennent au moins en l'état et selon nos calculs, Pascal Landréat obtiendrait 21 sièges, Marie Grafteaux-Paillard 5 et Didier Fréville 3. L'opposition prendrait ainsi une tout autre consistance et réintroduirait du débat. Mais on n'en est pas encore là. Une victoire confortée du maire sortant changerait également cette répartition. ●

*Arrivé deuxième au premier tour derrière le candidat de la majorité municipale d'alors (Alain Moser), Arnaud Magloire l'avait emporté en obtenant près de 200 voix en plus en sa faveur.

Pascal Landréat, une victoire au goût de revanche



Au terme d'une campagne du second tour très chaude, le maire sortant a gardé son avance sur son ancienne première adjointe. Dans son discours, il en a profité pour l'accuser d'avoir été à l'origine de ses ennuis judiciaires lors du mandat écoulé.

MARS 2026

LES RÉSULTATS

- Inscrits : 2 970.
- Votants : 1 662.
- Exprimés : 1 643.
- **Pascal Landréat** (Ensemble, construisons l'avenir) : 789 voix (48,02 %).
- **Marie Grafteaux-Paillard** (Pour tous, avec vous) : 564 voix (34,33 %).
- **Didier Fréville** (Réveil citoyen) : 290 voix (17,65 %).



Il est 20 h 20 environ ce dimanche, dans la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie, quand le maire sortant et tout juste réélu Pascal Landréat entame son deuxième discours, juste après la proclamation des résultats.

Des propos diffamatoires selon l'ex-adjointe
Discours « très personnel », comme il le qualifiera plus tard, qui s'est apparenté à une charge au vitriol contre son ancienne première adjointe et principale adversaire de cette élection municipale, Marie-Grafteaux-Paillard. Selon l'élu maripontain, qui a rendu hommage en parallèle à son équipe et à ses soutiens, elle a été l'origine de la série d'articles réalisés par L'Est éclair-Libération Champagne



Pascal Landréat a livré un discours au vitriol à l'adresse de son adversaire, Marie Grafteaux-Paillard, après la proclamation des résultats. Photo Christophe RUSZKIEWICZ

à l'automne 2022, qui l'a amené devant la justice.
« Aujourd'hui, nous savons que tout cela était préparé depuis 2020, dès le lendemain de l'élection. Préparé soigneusement et dans l'ombre, tout en étant premier adjoint. Quelle honte !

(accompagnement de huées appuyées à l'intention de Marie Grafteaux-Paillard) Ces allégations sont passibles de procédures judiciaires. Celles et ceux qui ne sont pas capables de respecter des décisions de justice ne respectent pas la démocratie », a

pointé l'élu.
Les « allégations » en question renvoient à des publications faites sur les réseaux sociaux « jeudi et vendredi derniers », soit les deux derniers jours de la campagne, par des membres de l'équipe de sa rivale. « Je

n'ai pas voulu instrumentaliser les Maripontaines et les Maripontains en me victimisant. Je le laisse à d'autres, qui sont beaucoup plus doués que moi. À compter d'aujourd'hui, et je le dis solennellement, je ne laisserai plus quiconque salir mon honneur, mon intégrité morale, celle de mes proches ou encore celle des collaborateurs de la mairie et de mon équipe d'élus. Dorénavant, chaque acte malveillant fera l'objet d'une analyse par mon avocat pour étudier la qualification pénale de ces actes et déterminer les suites à donner », a prévenu le maire réélu. Des propos diffamatoires pour Marie Grafteaux-Paillard, qui n'a pas réussi à inverser la tendance dans les urnes, malgré une campagne du second tour bien plus offensive à l'encontre du maire sortant (avec le slogan « Stop ou encore », notamment). « De tels agissements ne sont pas acceptables dans un cadre républicain. Je me réserve la possibilité de donner toute suite utile à ces faits », souligne-t-elle.
Quant à l'élection en elle-même, elle souligne que son équipe et elle « ont mené une campagne digne, fondée sur le respect, des propositions concrètes et une volonté claire de porter un projet ambitieux pour la commune. Je souhaite également saluer l'engagement total des candidates et candidats de notre liste. Leur mobilisation et leur sérieux ont été à la hauteur des enjeux ». ●

Le 7 octobre 2024, Pascal Landréat a été relaxé pour détournement de fonds publics lié à l'emploi à la mairie de son épouse, Sandrine Tournois, elle aussi relaxée pour des faits de complicité. En revanche, il a été condamné pour prise illégale d'intérêts pour l'achat de moniteurs de contrôle de la qualité de l'air par sa mairie à la société Distrame dont il était membre.



Didier Fréville est resté très discret lors du dépouillement, dimanche soir à Pont-Sainte-Marie. Photo C.RUSZKIEWICZ

Pour le Réveil citoyen, deux conseillers « indépendants » et non d'opposition

Si, dimanche soir, il a fixé à plusieurs reprises Marie Grafteaux-Paillard avec un regard noir, Pascal Landréat a aussi eu les yeux de Chimène pour son autre adversaire, Didier Fréville. Avec son score du premier tour, ce dernier aurait pu prétendre à trois sièges au conseil municipal. Après avoir perdu 83 voix au second, sa liste et lui n'en auront que deux – tandis que le maire sortant en récupère un de plus (22 contre 21). Alors, déçu ? « Nous avons certes per-

du quelques voix, mais nous serons heureux de représenter les habitants de Pont-Sainte-Marie au conseil. Nous ne serons pas des conseillers municipaux d'opposition mais indépendants. Nous aurons, je pense, un rôle de contrôle. Et peut-être la possibilité de convaincre des conseillers de l'équipe de Monsieur Landréat qu'il serait bon et nécessaire pour les habitants de les impliquer encore plus dans toutes les décisions de la commune. » ●

Les 29 élus au conseil municipal de Pont-Sainte-Marie

- **Ensemble, construisons l'avenir** : Pascal Landréat ; Véronique Heuillard ; Laurent Sindres-Dubois ; Cathy Plaquevent ; Denis Defer ; Martine Henriot-Jehel ; Bruno Haillot ; Danielle Roussard ; Jean-Michel Palengat ; Nicole Barbery ; Christian Coste ; Janine Pinkowicz ; Joël Coffinet ; Joëlle Guinot-Hartert ; Gérald Mance ; Sylvie Ferriot ; Mamadou Diallo ; Marie-Cécile Jacques ; Philippe Journiac ; Sandrine Midavaine ; Mircéa Carunta-Foucort ; Carole Serend.
- **Pour tous, avec vous** : Marie Grafteaux-Paillard ; Vincent Voillequin ; Christine Bolmont ; Olivier Gobert ; Marjorie Prévot.
- **Le réveil citoyen** : Didier Fréville ; Alexandra Peuch.

REVUE DE PRESSE

RÉSULTATS. Le maire sortant Pascal Landréat remporte le second tour des municipales à Pont-Sainte-Marie



france.tv

RÉSULTATS. Second tour des municipales à Pont-Sainte-Marie : découvrez qui remporte la triangulaire

Le deuxième tour des élections municipales de 2026 a eu lieu ce dimanche 22 mars. À Pont-Sainte-Marie (Aube), ville de la banlieue troyenne peuplée par un peu plus de 5 300 âmes, la configuration en triangulaire du premier tour reste valable au second. Trois listes centristes se sont affrontées, au bénéfice du maire sortant Pascal Landréat (Renaissance/ex-LREM, passé par le Modem/ex-UDF) qui affrontait deux autres têtes de listes centristes, l'ancienne adjointe Marie Grafteaux-Paillard et Didier Fréville.

Ce dimanche 22 mars 2026, on vote pour le deuxième tour des élections municipales de 2026. Entre modalités et enjeux, voici ce qui est à connaître concernant les [modalités pratiques de ce scrutin](#). Les [diverses listes y concourant](#), font également l'objet d'une présentation; elles doivent [désormais être paritaires](#).

À l'issue du premier tour, longuement [suivi au cours d'une soirée électorale](#) dense, le second [paraissait assez indécis](#) dans un certain nombre de communes. In fine, après dépôt des listes finales le soir du mardi 17 mars, [sept communes sont concernées dans le département](#) par un deuxième passage du corps électoral dans l'isoloir (ce alors que 80% des communes de l'Aube n'avaient [qu'une seule liste](#) se présentant). On retrouve deux duels, quatre triangulaires, et une quadrangulaire.

L'une de ces triangulaires se déroule à Pont-Sainte-Marie (Aube), commune de 5 300 âmes d'importance se trouvant en banlieue nord-est troyenne. Elle doit départager :

- Didier Fréville, liste Réveil citoyen (DVC)
- Marie Grafteaux-Paillard, liste Pour tous avec vous (DVC)
- Pascal Landréat (Renaissance/ex-LREM, passé par le Modem/ex-UDF), maire sortant, liste Ensemble construisons l'avenir (DVC)

Ballotage, mais prime au sortant

Le maire sortant (Renaissance/ex-LREM, passé par le Modem/ex-UDF liste DVC) a effectué un gain de voix par rapport au premier tour en obtenant 48,02%. L'ancienne adjointe Marie Grafteaux-Paillard (DVC) a remporté 34,33% et Didier Fréville 17,65%, ce dernier ayant perdu près de 80 voix.

Les bureaux de vote ont fermé leurs portes à 18h00. Pour autant, les résultats de l'ensemble des communes n'ont pas été annoncés avant 20h00. Pont-Sainte-Marie n'étant pas une très grande ville (un peu plus de 1 600 voix exprimées au premier tour), ils ont pu être connus sans trop attendre (résultats disponibles via l'infographie ci-dessous).

Avant même le premier conseil, l'opposition se refonde complètement

MARS 2026



Pont-Sainte-Marie. Le nouveau conseil municipal maripontain n'est même pas encore installé qu'il connaît déjà des mouvements. La chef de file de l'opposition et quatre autres élus démissionnent. Ils invoquent la nécessité d'y préserver le débat et un « choix stratégique ».



Clément Battelier
Journaliste

cbattelier@lest-eclair.fr

Pour tous, avec vous. C'est le nom de la liste portée par Marie Grafteaux-Paillard lors des élections municipales de Pont-Sainte-Marie, qui se sont achevées pour elle dimanche avec une cruelle défaite devant celle du maire sortant Pascal Landréat, « Ensemble construisons l'avenir ».

Trois démissionnaires d'octobre 2022 ne repartent pas

Mais au même titre que quatre autres de ses colistiers – Olivier Gobert, Christine Bolmont, Odile Jourd'heuille et Dominique Lemelle – l'ancienne première adjointe ne sera pas restée longtemps « avec » ses électeurs. Ce mardi 24 mars, elle a en effet déposé leur démission collective immédiate auprès de la préfecture de l'Aube. Soit l'équivalent de la totalité des sièges obtenus au soir du deuxième tour. Ils ne siégeront donc pas à l'installation du tout nouveau conseil municipal, prévue samedi 28 mars au matin dans la salle des fêtes. Ils devraient être remplacés par Vincent Voillequin, Marjorie Prévot, Julien Sallic, Séverine Stab et Cyril Cornu, selon l'ordre établi par la liste.

Contactée ce lundi 23 mars, Marie Grafteaux-Paillard, qui se dit encore marquée par le résultat et les attaques de Pascal Landréat de la veille, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Avec ses colistiers, elle a seulement réagi par une



Marie Grafteaux-Paillard (à gauche) va laisser le soin à Vincent Voillequin (au centre) de mener l'opposition face à Pascal Landréat. Photo Christophe RUSZKIEWICZ

lettre ouverte adressée aux habitants de Pont-Sainte-Marie, publiée sur les réseaux sociaux mardi 24 mars, dans laquelle ils motivent leur décision. Une décision qui renvoie aux événements du mandat écoulé.

« Logique de tension et de personnalisation »

« Ce n'est pas un retrait, c'est un choix stratégique. Depuis le début de la campagne, le débat s'est installé dans une logique de tension et de

personnalisation, en partie liée à la présence d'anciens élus (avec quatre autres conseillers d'alors, Marie Grafteaux-Paillard, Olivier Gobert et Odile Jourd'heuille avaient quitté avec fracas le conseil municipal de Pont-Sainte-Marie en octobre 2022, en désaccord revendiqué avec la gestion du maire en place, NDLR). Ce fonctionnement enfermerait l'opposition dans un affrontement permanent, stérile et éteignant des sujets essentiels pour la commune », y explique la tête de

liste, précisant que les départs de Christine Bolmont et Dominique Lemelle, eux, sont liés à « un choix personnel ». La répétition du geste et le timing interpellent forcément, alors que des habitants ont encore voté pour eux moins de 48 heures avant. « Ce n'est pas un retrait, c'est un choix stratégique », se défend Marie Grafteaux-Paillard, qui veut croire avec ces remplacements à « une opposition sérieuse, utile et ancrée dans les réalités de la commune ». « Ce choix

s'inscrit dans une volonté de renouvellement et de cohérence collective ». Et d'y voir un nouveau départ : « Rien n'est terminé, tout commence autrement. » ●

REVUE DE PRESSE

Pascal Landréat, élu maire, s'entoure de cinq adjoints

Pont-Sainte-Marie. Pascal Landréat a été élu maire ce samedi 28 mars, lors du premier conseil municipal de la mandature. Cinq adjoints ont également été élus. Les deux listes d'opposition occupent cinq sièges en tout.



Mélanie Lesoif
Journaliste

mlssoif@lest-eclair.fr

Six jours après le deuxième tour des élections, qui avait crédité la liste « Ensemble, construisons l'avenir » de 48,02 % des voix, le premier conseil municipal de cette mandature s'est déroulé samedi 28 mars, à 10 h, devant un public venu nombreux à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. Pascal Landréat (LREM) a été réélu maire, avec 22 voix sur 29. Sept sièges sont occupés par les deux autres listes : deux pour celle de Didier Fréville, « Réveil citoyen », qui siège au côté d'Alexandra Peuch, et cinq pour celle de Marie Grafteaux-Paillard, « Pour tous, avec vous ». Suite à la démission de cette dernière et de plusieurs colistiers avant le premier conseil, ce sont les suivants sur la liste qui siègent : Vincent Voillequin, Séverine Stab, Cyril Cornu, Marjorie Prévot et Julien Sallic.

Cinq adjoints ont également été proposés au vote et élus avec 22 voix (7 votes blancs) : Laurent Sindres-Dubois, Véronique Heuillard, Denis Defer, Cathy Plaquevent et Bruno

Hallot. Leurs missions seront précisées lors du prochain conseil municipal, le 7 avril, a affirmé Pascal Landréat. Les commissions seront les suivantes : politique de la Ville, sécurité, culture, patrimoine et participation des habitants (dont le maire aura la charge), économie et commerces de proximité ; petite enfance, solidarités et seniors ; finances et administration générale ; enseignement, vie associative, citoyenneté et Europe ; urbanisme, environnement et mobilité. Le vote du budget sera l'objet d'un conseil municipal le 27 avril.

Les promesses du maire pour les années à venir

En tout, le conseil a duré près de deux heures, au cours desquelles ont eu lieu les votes, la lecture de la charte de l'élu local et des réglementations, ainsi que les prises de parole. De Christian Coste, d'abord, doyen du conseil et donc président de la séance jusqu'à l'élection du maire. Puis de Cyril Cornu, dans l'opposition. Après un début cordial, ce dernier a « regretté » l'attitude du maire élu, qui a, selon lui, « décidé de se défouler sur Marie Grafteaux-Paillard pendant huit minutes juste après avoir eu le résultat de l'élection, en attaquant, en raillant la candidate qui avait obtenu 34 % des voix avec des



Le maire Pascal Landréat a nommé cinq adjoints.

calomnies. » « Quelle indignité ! Quel manque de hauteur ! », a-t-il lancé, avant de demander à la majorité « respect et transparence ». Une intervention qui n'a pas manqué de faire réagir une partie du public. De leur côté, Didier Fréville et Alexandra Peuch ont assuré aborder ce mandat « avec indépendance, clarté, exigence » et ont annoncé qu'ils seraient « constructifs ».

Le maire a pris la parole en dernier et, sans réagir aux déclarations de l'opposition, s'est félicité de sa victoire, « une reconnaissance du travail réalisé depuis 25 ans ». Il a égrainé les décisions majeures prises au cours de ses mandats (espace socioculturel, crèche, écoquartier...), et a rappelé que la commune était passée au-dessus de la barre des 5 000 habitants. Il a ensuite annoncé la réno-

vation énergétique des bâtiments publics comme l'école (une action très attendue des parents d'élèves), la végétalisation des espaces publics, ou encore le renforcement des actions en faveur des « plus fragiles ». Il a reconnu avoir reçu « un signal fort », au sujet de la participation des citoyens et promet de mettre en place des structures pour qu'elle puisse s'exprimer. ●

La Fanny maripontaine veut ouvrir la pétanque à un public plus large

Pont-Sainte-Marie. Le premier tournoi de la saison a accueilli pas moins de 109 doublettes ce dimanche.

La Fanny maripontaine a pour objectif d'attirer un public plus large, plus jeune et plus féminin.



Pour le démarrage de la saison, ce dimanche 1^{er} mars, la Fanny maripontaine accueillait pour son tournoi une forte affluence venue des départements limitrophes et des quatre coins de l'Aube. 109 doublettes se sont présentées, de bon augure pour le club soutenu par 25 sponsors.

Terrains éclairés

La nouvelle équipe a pour objectif de faire de la pétanque un moteur du bien vivre ensemble dans le respect des valeurs du sport. Elle souhaite construire une plateforme de partage pour recréer du lien social en ouvrant ce sport à un public plus large, plus jeune et plus féminin. À compter d'avril, les vendredis de

16 h à 20 h, des ateliers permettront d'acquérir les fondamentaux : règlement, tenue de boules, position, geste, technique, stratégie pour une progression rapide. Pour cela, le club dispose de 64 terrains éclairés à Pont-Sainte-Marie et du soutien de la mairie dans l'organisation et les moyens. Pour accueillir ce nouveau public, le club veut changer une certaine image de la pétanque avec notamment la mise en place d'une buvette sans alcool.

Tombola

Ce dimanche, grâce aux partenaires, les trois concours étaient dotés de lots significatifs en plus des dotations financières habituelles, donnant plus d'intérêt à la manifesta-

Pas moins de 109 doublettes sur les terrains.

tion. En parallèle, étaient proposés une tombola, une initiation à un nouveau concept, le golf-pétanque et un atelier de point de tir. Les dirigeants ainsi que le président, Patrick Degouy, se disaient très satisfaits de cette journée, avant la quinzaine d'événements à venir. ●

Les résultats : concours A Dorian Bidaut et Merzouk Moinir du Bouchon d'Essoyes, **concours B** Jérémy Leleu et Julien Dufourcq de la Boule chapelaine du parc, **concours C** Ben Ferha Beanuda et Julien Muller.

Ambre Ecaille

Dames

Léo Imbert (entraîneur des équipes de France jeunes) : « Ambre Ecaille est en pleine progression »

Derrière un petit sourire poli, Ambre Ecaille n'est pas parvenue à dissimuler sa déception, après son élimination en quarts de finale. Samedi, de retour dans sa salle de la CIME, là où elle a découvert la vitesse grâce à Jean-David Amblard et où elle avait remporté, il y a deux ans, la médaille d'argent des Championnats d'Europe jeunes, l'Auboise espérait se hisser dans le top4 seniors. Elle qui est encore U19 cette saison et qui tentera de grimper sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie, le week-end prochain à Thionville, où elle retrouvera quelques-unes des adversaires du jour : Rymasz, Inocencio...

Ambre a pourtant « sauvé » sa compétition en montant en 7"643 en qualifications. Son meilleur temps



Si elle a réalisé un bon chrono, l'Auboise espérait aller un peu plus loin dans la compétition.

de la journée. « *Ce n'est pas tout à fait ce que j'espérais, avoue-t-elle. Je visais 7"50, c'est le minima pour les Championnats du monde jeunes.* » Mais la jeune femme a choisi de ne retenir que le positif de cette journée. « *C'est le début de saison, je travaille bien à l'entraînement et cela va payer.* »

« Elle a du caractère et envie d'y arriver »

Sentiment partagé par Léo Imbert, qui est le coach de l'Auboise au Pôle France de Voiron, depuis la rentrée, et qui est également l'entraîneur de l'équipe de France jeunes. « *Ambre est en pleine progression. Il reste plein de petits détails à corriger d'ici le début de la saison internationale, au mois de juin. Il nous reste donc le temps né-*

cessaire. Même si les Championnats de France sont des échéances importantes, les dates importantes sont à venir en ce qui la concerne. »

Après quelques mois de travail en commun, il mesure le chemin parcouru. « *Elle nous a rejoints en septembre, c'est un choix de vie qui n'est pas facile, cela fait beaucoup de changements, on quitte la famille, il faut gérer le scolaire et les entraînements. Le temps d'adaptation n'est pas forcément facile.* »

Mais le technicien tricolore voit en elle des qualités certaines. « *Ambre a un gros caractère et elle a envie d'y arriver. Ce que je vois est de bon augure pour la suite de la saison. Elle espérait les 7"50. C'est toujours mieux de ne pas trop courir après un minima, mais ça va venir, j'en suis sûr.* » ●

Le match parfait pour Sainte-Maure qui prend les commandes

Handball - Nationale 2 féminine. Dans un match de haute volée entre deux équipes invaincues, Sainte-Maure Troyes a fait tomber Colombes de son piédestal et prend les commandes de sa poule.

MARS 2026

REVUE DE PRESSE



Une victoire précieuse pour les Auboises ce samedi. Photo Florian MARE

| | |
|-----------|----|
| STE MAURE | 29 |
| COLOMBES | 26 |

Mi-temps : 15-15. Salle omnisports. Environ 800 spectateurs. Arbitres : Celena Devoitine et Flora Maïre.
Sainte-Maure Troyes : Van de Woestyne 5 arrêts, Diop, Loison, Dadou-Drion 2, Delmas 4, Beuve 2, Dietz 2, Jacquesson, Bachelery 3, Colombier 3, Hallair 6, Youm 7, Fardinand, Heleine. Entraîneurs : Xavier Leseur et Frédéric Scheubel.
Colombes : Naili 4 arrêts, Nganmogne 10 arrêts, Diana 4, Poquignot, Subira 5, Honoré 1, Manga 1, Mouna 4, Cissokho, Echauqui 2, Tchany 5, Dangation 4. Entraîneurs : Rafik Machouche et Sophie Martin


Christophe Mallet
 Journaliste
 cmallet@est-eclair.fr

C'est évidemment une journée qui va compter dans la bagarre pour l'accession en N1. Sainte-Maure Troyes n'a pas gagné la « guerre », mais a remporté, devant son public, une bataille fondamentale (29-26). Les filles de Xavier Leseur ont gagné,

en mode patronnes, le duel des invaincues. Et pour réussir dans cette entreprise, il fallait rassembler beaucoup de valeurs.

Pour prendre les commandes de la poule, il a d'abord fallu ne pas céder à la panique au cours d'une première mi-temps serrée, durant laquelle Sainte-Maure Troyes n'a fait que l'élastique jusqu'à la 24^e minute, quand Dietz, sur son premier ballon allait chercher l'égalisation (14-14). Avant cela, les Franciennes avaient posé des problèmes offensifs en prenant les espaces trop aisément. Les Auboises restaient au contact grâce à la précision de ses avants (Dadou-Drion, Delmas) et à la force de percussion de Hallair qui donnait le change athlétiquement malgré son déficit de gabarit. Colombes était devant (9-12, 20^e) et sans un mental d'acier et une défense resserrée et plus mobile dans les dix dernières minutes, Sainte-Maure Troyes aurait pu perdre les pédales. Cela n'a pas été le cas. À la pause (15-15), les deux formations, qui s'étaient quittées sur un score de parité (31-31) à l'aller étaient encore dos à dos. Colombes mettait encore plus d'impact en défense, au retour

des vestiaires, mais Sainte-Maure Troyes aussi élevait le curseur (18-18, 40^e). Aucune équipe ne prenait l'ascendant, jusqu'à ce qu'une deuxième supériorité numérique ouvre des brèches dans lesquelles Hallair plongeait en mode bulldozer. Pour la première fois, Sainte-Maure Troyes passait à +2 (20-18, 43^e).

La rage de vaincre de Hallair

Cette fois, c'est Colombes qui faisait de la résistance grâce à sa gardienne Nganmogne (10 arrêts en 30 minutes). Dadou-Drion, en échec à l'aile gauche, manquait un ballon de +3, et cela favorisait le retour des visiteuses (23-23, 50^e). La tension était palpable, mais la dimension athlétique de Colombes

n'effrayait pas les Auboises qui allaient au duel sans relâche à l'image d'une Hallair déchaînée. Youm, fébrile dans le jeu, ne tremblait pas sur les jets de 7 mètres. Et, Dietz marquait un deuxième but de la plus grande importance en prenant le relais à l'aile gauche. Beuve, au culot, faisait enfin basculer son équipe à +3 pour la première fois du match (27-24, 54^e). Un coup de massue pour Colombes, qui, à force de plier, finissait par céder devant rage de vaincre de Tigresses qui portaient tellement bien leur surnom samedi soir. Youm et Bachelery achevaient Colombes au bout d'un match presque parfait. Il fallait bien cela pour distancer, au classement, ce rival si encombrant. ●

RÉACTION

● « On est très très solides »
Xavier Leseur (entraîneur de Sainte-Maure Troyes)
 « On avait bien préparé ce match, celui-ci avait une saveur particulière ; on voulait absolument gagner à la maison, on avait le sentiment d'avoir perdu un point là-bas

sur une égalisation à quatre secondes de la fin. En face, c'était solide, mais nous, on a été très très solides. Il n'y a pas eu de trou, il ne fallait pas, si on avait laissé de la latitude à ces joueuses de Colombes, on ne les aurait pas revues. Les filles ont fait le boulot, celles qui ne sont entrées en jeu aussi, on est un groupe. C'est top, c'est une belle soirée. »

As Sainte-Maure Handball

Le derby Rosières-Saint-Julien - Sainte-Maure Troyes en dix questions

Avant le derby choc entre Rosières-Saint-Julien (2^e) et Sainte-Maure Troyes (1^{re}) samedi, nous avons demandé à un expert impartial, de juger les deux formations aubois. Gérard Schuft, ancien joueur du PL et formateur reconnu à Piney, présent avec assiduité dans les tribunes de la salle omnisports ou de Ganne, a bien voulu se prêter au jeu des questions-réponses. Comme à son habitude, il répond avec pertinence et sans langue de bois.



Christophe Mallet
Journaliste
cmallet@est-sclair.fr

1 Sainte-Maure est leader, Rosières-Saint-Julien deuxième : le classement des deux équipes aubois vous semble-t-il logique ?

Sur l'ensemble des matchs que j'ai vus, c'est logique. Il y a quand même plus de la moitié des équipes de la poule qui sont faibles. C'est normal qu'on retrouve Sainte-Maure et Rosières dans le haut de tableau, même si le classement, à cause des points de pénalités (NDLR : trois à Colombes et un à Sainte-Maure Troyes) n'est pas exactement tel qu'il devrait être. Normalement, Colombes devrait être en tête. Les quatre équipes qui me semblent au-dessus sont assez proches les unes des autres. Noisy m'avait fait belle impression en venant jouer à Rosières. Et je ne pensais pas que Rosières allait réussir à gagner là-bas avec une certaine autorité.

2 Quels sont les points forts de Sainte-Maure Troyes et du RSJH ?

Je trouve Sainte-Maure Troyes plus riche collectivement. En défense, l'équipe pratique une défense assez risquée, haute, agressive, ça nécessite que toutes les filles soient prêtes. Si le premier rideau est passé, après, tu es en difficulté. Mais l'équipe peut aussi défendre plus bas. Je trouve ça bien, j'aimais bien, quand j'étais entraîneur, ce type de défense offensive. L'équipe s'est améliorée sur le jeu de transition. Les filles le jouent à fond, ce qui occasionne des pertes de balle, mais c'est le prix à payer. En attaque, ça re-

pose plus sur le collectif. Contre Colombes, par exemple, Ami Youm fait un match moyen, mais ça ne s'est pas trop ressenti, les autres ont pris le relais. Il y a désormais une force collective plus assurée. L'équipe a acquis de la solidité à ce niveau-là. À Rosières, il y a moins de collectif. Le jeu est davantage basé sur les qualités athlétiques de certaines joueuses. Il y a des filles avec une puissance de tir assez exceptionnelle, du coup, ça marche. Mais si ces filles sont en retard, ou se mettent à arroser, le collectif s'en ressent. Selon moi, le gros point fort du RSJH, c'est d'avoir une bonne gardienne, Julie Cossard. Sur ce que j'ai vu, elle a été déterminante dans le succès de Rosières à Noisy. Je l'ai vue jouer régulièrement : elle est, ou bonne, ou très bonne. Je ne l'ai jamais vue faire un match moyen alors que la gardienne de Sainte-Maure est plus irrégulière. Et je trouve que la deuxième gardienne de Rosières est plus proche, par son niveau, de la première. À Sainte-Maure, il y a quand même un fossé entre les deux.

3 Quels sont les points faibles de chaque équipe ?

Les points faibles, ce sont les limites de leurs points forts. Comme Rosières joue sur ses individualités, si ces individualités sont moins bien ou qu'elles forcent leurs tirs, ce qui arrive, ça peut poser problème. Je trouve aussi que Rosières a ou quelques problèmes dans la gestion de ses fins de match. Contre Noisy, à domicile, notamment.

Je n'ai pas vu d'équipes mettre Sainte-Maure en difficulté, au point de voir de gros points faibles. Elles n'ont pas de déficit au niveau du dynamisme du jeu, par contre, elles n'ont pas de tireuses de loin, à neuf dix mètres, Mael Hallair s'en sort très bien alors qu'elle ne fait qu'un mètre soixante-cinq, elle n'a pas peur du mur qui est en face, mais à un mo-

ment, ça peut clocher. J'ajoute dans les points faibles de Sainte-Maure, peut-être la sturdité de leurs gardiennes quand les matchs sont serrés, et l'absence d'une ailière gauche. Et un plus haut niveau, ça sera indispensable.



« Jusqu'à maintenant, Rosières abordait mieux le derby que Sainte-Maure. Au niveau de l'agressivité, de l'envie, le RSJH a toujours été supérieur. Mais je trouve que Rosières a perdu un peu de son identité avec beaucoup de filles venues de l'extérieur. »

4 Quelle équipe a la plus grosse marge de progression ?

J'en vois peu du côté de Rosières, parce que leur jeu est tellement basé sur des individualités, je les vois mal se fondre dans un système collectif. C'est limité à leurs performances individuelles, alors que Sainte-Maure est dans la bonne direction, mais doit encore améliorer ce jeu collectif. C'est là qu'est la marge de progression. Après, il y a toujours le fameux duel tireur-gardiens qui est toujours à améliorer. Il y a eu quelques échecs qui, à un plus haut niveau, sont gênants.

5 Quelle sera la physio-

mie du derby ?

Jusqu'à maintenant, Rosières abordait mieux le derby que Sainte-Maure. Au niveau de l'agressivité, de l'envie, le RSJH a toujours été supérieur. Mais je trouve que Rosières a perdu un peu de son identité avec beaucoup de filles venues de l'extérieur, qui ne sentent peut-être plus le derby comme d'autres formées au club. Elles ne vont peut-être plus avoir la combativité qui permettait au RSJH de l'emporter, même en étant plus faible. On a tout vu dans les derbies précédents : des matchs accrochés jusqu'au bout, des matchs où une équipe se détachait. Toujours est-il que ce derby va être déterminant, surtout pour Rosières. En cas de défaite, ce sera quasiment fichu, vu les matchs à suivre. Rosières devra aller jouer à Colombes. Alors qu'une défaite de Sainte-Maure serait fâcheuse, mais pas rédhibitoire.

6 Si vous étiez entraîneur, quelle joueuse voudriez-vous avoir dans votre équipe ?

Je voudrais la gardienne de but de Rosières, Julie Cossard. Et je ne sais pas ce qu'elle a dans le ventre, il faudrait que je sois dedans, mais je les vois mal se fondre dans un système collectif. C'est une fille que j'apprécie, elle représente son club, mais je trouve qu'elle possède des qualités sous-exploitées. À Sainte-Maure, Ami Youm me semble indispensable. C'est une dernière case parce qu'elle est gauchère, qu'elle est capable de tirer de loin. Une Mael Hallair, aussi, par sa combativité, inutile que chose à son équipe. Je trouve aussi que Sainte-Maure a réussi à trouver avec Sara Delmas une ailière droite/à gauche, qui ne s'en sort pas mal du tout. Elle a de belles qualités athlétiques.



Ami Youm avait inscrit 15 des 28 buts de son équipe au match aller. Archives

7 Quel est le meilleur public, celui de Sainte-Maure à la salle omnisports ou celui de Rosières à la salle Ganne de Piney-Saint-Julien ?

Pour parler du public en général, je trouve que ce n'est pas un public de casseurs. J'ai vu une équipe jouer 35-10 et tout le monde était content ! Ils applaudissaient à tout rompre un match sans savoir. Ce qui est à Rosières ou à Sainte-Maure. Moi, j'aimerais du handball de bon niveau à Troyes, et c'est possible avec un budget correct. Est-ce que les spectateurs sentiraient la différence entre un match de D2 où leur équipe perd et un match de niveau N2 où leur équipe gagne ? Je n'en suis pas sûr... Avec des armes différentes, ce que les deux clubs font, pour créer un événement, c'est vraiment bien. Il y a un public en nombre à Rosières et à Sainte-Maure, c'est rare en handball, de voir

une salle pleine. Mais est-ce qu'on aurait ces deux publics réunis si les deux équipes de la banlieue troyenne ne faisaient plus qu'une ? Je ne sais pas, 1+1 ne ferait pas 2, mais je rêve de ça. Quand je vois voir l'équipe masculine de Sainte-Savine jouer en N3 et ce que j'entends le public pousser : « allez l'Entente », j'aimerais que ça arrive un jour chez les filles. En ce qui concerne les salles j'ai un faible pour la salle omnisports de Troyes, parce que j'ai joué là-bas. Mais s'il y avait qu'une seule équipe, je pense que Ganne serait le top.

8 Qui va gagner cette troisième manche du derby ?

Je pense, pour les raisons énoncées avant, que Sainte-Maure a plus d'armes. Mais si les individualités de Rosières se mettent en branle, avec de la réussite, ça peut se retourner. Mais je ne sens pas cette flamme, qu'il y avait avant à Rosières, qui permettait de supplanter Sainte-Maure, alors que Sainte-Maure semblait supérieur ; ça a un peu disparu ça...

9 Qui va monter ? Sainte-Maure Troyes ? Rosières Saint-Julien ? Ou les deux ?

Le premier monte, mais aussi les meilleurs deuxième. Sainte-Maure est mieux placé et a pratiquement deux chances, en finissant premier ou deuxième. En gagnant contre Rosières, il leur reste un match important qu'ils peuvent perdre (à Noisy-le-Grand lors de la 19^e journée). Alors que Rosières ira à Colombes (20^e journée). À l'extérieur, on ne sait jamais, mais j'ai vu des équipes venir jouer ici dans l'Aube, tu te demandes ce qu'elles font là ?

10 Quel club a le plus d'avenir en N1 ?

Quand on voit les recrues qu'il pu faire venir Rosières au dernier moment, ça veut dire que tout est possible. En faisant venir deux filles de l'extérieur, ça peut changer la valeur de ton équipe. C'est difficile de dire, cette équipe-là vivra mieux en N1 l'extérieur chez son adversaire que l'autre. Sainte-Maure est sans

doute mieux armé collectivement, mais si Rosières recrute deux ou trois filles d'un bon niveau, ça peut changer la donne. Rosières s'appuie depuis longtemps sur une formation solide qui a des résultats chez les jeunes. Après, ça ne garantit en rien avoir des résultats chez les seniors. Des filles formées au club peuvent quitter l'Aube. Les deux clubs me semblent administrativement, politiquement, financièrement assez solides pour monter en N1.

Rosières-Saint-Julien (2 : 37 points) - Sainte-Maure Troyes (* : 36 points), samedi, 20 h 15, salle Ganne de Sainte-Julien. Entrée 5€ (ticket obligatoire)

28

Le match aller s'était soldé sur le score de 28-28. En cas de nouveau match nul ce soir, et d'égalité de points en fin de saison, c'est l'équipe qui aura inscrit le plus de buts à l'extérieur chez son adversaire qui sera devant l'autre au classement au goal-avergée particulier.

Le match

Rosières-Saint-Julien dans le rôle du « chasseur » contre le leader Sainte-Maure Troyes

Le dauphin qui reçoit le leader. On ne pouvait rêver scénario plus captivant à l'aube de ce match retour de N2 entre Rosières-Saint-Julien et Sainte-Maure Troyes. Il restera sept matchs à disputer après ce derby de l'Aube qui enflamme les spectateurs, mais ce rendez-vous au gymnase Ganne constitue un tournant majeur. « On ne va pas se mentir, expose Thibault Mayayo, l'entraîneur du RSJH, on est dans le rôle du chasseur. On mesure le chemin qu'il nous faut parcourir (pour monter). On a plusieurs exploits à réaliser : contre Sainte-Maure Troyes samedi, puis à Crépy-en-Valois et à Colombes. »

Enfin un vainqueur dans le temps réglementaire ?

Battre le voisin, actuel leader, est un préalable à toute autre chose. Ce que le RSJH n'a pas encore réussi à faire cette saison, alors qu'il avait inversé la tendance ces dernières années. Notez, Sainte-Maure Troyes, bien qu'inavoué en championnat, n'a pas, non plus, gagné dans le temps réglementaire. Au match aller, les deux équipes se sont quittées sur un match nul (28-28). Et en Coupe de France, Sainte-Maure Troyes a éliminé Rosières, mais seulement à l'issue de l'épreuve des tirs au but (26-26 dans le temps réglementaire).

Le RSJH a plus besoin d'une victoire que Sainte-Maure Troyes, mais Sainte-Maure Troyes, leader

avec un point d'avance sur le RSJH, a besoin de garder un coup d'avance sur ses rivaux (Rosières, Colombes et Noisy-le-Grand). Les filles de Xavier Lescour ont renversé la montagne Colombes, mais elles doivent se rendre à Noisy lors de la 19^e journée et recevront Crépy (21^e journée)...

Que Sainte-Maure Troyes et Rosières-Saint-Julien abordent ce derby dans une dynamique positive donne encore plus de sel à ce troisième derby. « Oui, ce match attire les foules et c'est tant mieux, se réjouit l'entraîneur du RSJH. L'opposition de style décuple le spectacle, l'incertitude et le suspense. Comme d'habitude, ça va se jouer sur une succession de petits détails. Avec, cette fois, enfin un vainqueur à la clé ? »



La salle Ganne sera encore bien garnie à l'occasion de ce troisième et dernier derby de la saison. Photo : FM

Handball Nationale 3

L'Entente, libérée, peut sortir de la zone rouge en battant Serris Val d'Europe

Depuis sa pénalité, le club aubois a retrouvé une belle dynamique en remportant trois de ses quatre derniers matchs. Ce samedi (20 h), à La Noue Lutel, il peut sortir de la zone rouge en cas de victoire face à Serris Val d'Europe. Un client. C'est une Entente retrouvée. Depuis sa sanction et le retrait de points, le club aubois a retrouvé une très belle dynamique en remportant trois de ses quatre derniers matchs. En jouant, qui plus est, trois fois à l'extérieur. Ce samedi soir (20 h), sur son retour à La Noue Lutel, elle peut même s'extirper de la zone rouge en battant Serris Val d'Europe. Sans faire tomber cette dernière, n'est pas mince affaire. Comme l'explique l'entraîneur aubois, Benjamin Gravey : « C'est une équipe impressionnante. Pas tant sur le plan physique, mais tactiquement. Elle est complète, expérimentée avec en outre, de mi-centre, très carré. Nous devons être prêts, remontés et concentrés. » À l'image de ces dernières semaines où l'Entente a su déjouer les pronostics. En allant s'imposer à Amiens, à Villers-le-Nancy et en s'offrant Neuilly-en-Thelle. « La sanction nous a plus libérés qu'emprisonnés, nous nous sommes pris un pied dans le tapis à Aulnay mais qu'un seul. Il y a une bonne dynamique et les jeunes progressent bien. Nous arrivons sans peur et sans crainte », apprécie Benjamin Gravey. « Nous avons des certitudes quand nous sommes capables de dérouter notre jeu, notamment en défense. » Petit bémol. La Noue Lutel pourrait sonner creux ce samedi soir. « Nous aurons nos affrontements, mais c'est certain qu'avec le derby de N2 entre Rosières et Sainte-Maure, les amateurs de handball troyen s'arrêteront à Ganne ce samedi soir. » ■ ANP Entente (19, 24 pts) - Serris Val d'Europe (0, 23 pts), ce soir 20 heures à La Noue Lutel.

RÉACTIONS

Thibaut Mayayo (entraîneur du RSJH) :
« Nous revenons de loin et franchement je ne sais pas trop comment. Si ce n'est, grâce aux ressources mentales de mes joueuses. Le scénario est un peu différent des deux autres confrontations contre nos voisins. Mais nous nous retrouvons à +3 à trois minutes de la fin et là nos vieux démons reviennent dans nos cerveaux. J'ai juste à féliciter les joueuses pour la gestion de fin de match, malgré le deux minutes que nous prenons à 1 minute 30 du coup de sifflet final. »

Xavier Leseur (entraîneur de Sainte-Maure Troyes) :
« Je pense que nous jouons tellement mal notre deuxième période que nous obtenons ce que nous cherchions... Trop de déchets techniques, pas d'arrêt de gardiennes. Pour ma part je fais un mauvais choix en faisant rentrer Mathilde (Heleine, expulsé dans la minute suivante). Je l'ai mise en difficulté et on prend rouge. En fait, il n'y a rien qui a matché sur la seconde période. Rosières Saint-Julien mérite sa victoire, elles n'ont rien lâché. Que dire, il faut toujours un vainqueur. »



Menées à la mi-temps, les Sancéo-caillotines ont renversé le match. Au coup de sifflet final, c'était la délivrance. Photo : Pascal C.

Le RSJH renverse tout !

Dans un derby toujours aussi électrique et serré, le RSJH a renversé un leader qui restait invaincu depuis le début de saison.

Cette victoire relance totalement les Gazelles dans la course à l'accession en N1, d'autant que Colombes a également perdu pied contre Crépy-en-Valois.

ROSIÈRES-ST-JULIEN 27 STE-MAURE TROYES 25

Arbitre : MM. Hadjadj-Aoul et Younsi
1350 spectateurs environ
RSJH : Cossard 12 arrêts, Bord 1 arrêt, Naudin 1, Ngavouka 6, Simonnet, Granger, Duquesnoy 3, Féraoune 1, Kouélamambou 2, Hassine 6, Diakhon, Sfar 2, Hélaoui 6. Ent. : Mayayo T., Mayayo C.
Ste-Maure-Troyes : Diop, Vin-de-Woestyne 10 arrêts, Dadou-Drion 4, Delmas 5, Beuve, Dietz, Jacquesson, Bachelery, Colambier 1, Hallair 1, Youm 13, Ferdinand 1, Heleine. Ent. : Leseur, Schreubel

Frabrice Puccetti

On a longtemps cru que le leader de la poule allait faire valoir son rang, tant il a eu la mainmise sur un derby qui a mis longtemps à tenir ses promesses. En effet, l'enjeu a longtemps tué le jeu dans ce match sous haute tension où chacun avait à perdre, plus ou moins gros. Pour les locales, c'était pratiquement un adieu aux rêves de Nationale 1 en cas de défaite, et cela s'est vu dans un début de rencontre poussif, et une première période globalement ratée. La faute sans aucun doute aux visiteuses, qui ont fait montre d'un jeu collectif et d'une défense bien en place, mais

qui ont manqué de réussite avec une demi-douzaine de tirs sur les poteaux. Une aubaine pour un RSJH sans solution quand ses cadres sont en retrait, comme ce fut le cas trente minutes durant. Les Maura-co-Troyennes ont proposé un jeu percutant, qui a d'ailleurs donné lieu à un fait de jeu, quand Diakhon écopait d'un sévère carton rouge, pour un coup involontaire au visage d'Hallair. D'autant qu'il semble que les arbitres ont incriminé la mauvaise joueuse. On imaginait alors les Sancéo-Caillotines boire le calice jusqu'à la lie, mais Cossard maintenait les siennes à flots en sortant d'énormes parades sur sa ligne. Rien n'était fait à la pause (8-11, 30e).

Au retour des vestiaires, les attaquantes s'enflammaient enfin. Dadou-Drion, invisible jusqu'alors, se rappelait au bon souvenir de son ancien club pour permettre aux siennes de conserver le leadership du score. Le RSJH était certes plus entreprenant (12-13, 37e) mais ne parvenait pas à revenir à hauteur. Youm, inarrêtable (13 buts au total), mettait un coup d'accélérateur pour creuser un écart que l'on pensait rédhitoire (15-20, 44e). C'était d'ailleurs certainement ce que l'on pensait dans le camp des leaders, puisque Leseur lançait dans le grand bain Héleine, qui n'avait

pas joué jusqu'alors. La pauvre va involontairement faire basculer une rencontre jusqu'alors maîtrisée. En effet, elle va être la victime collatérale de l'expulsion controversée de Diakhon. Auteure d'un coup involontaire au visage d'une adversaire, elle écope à son tour d'un carton rouge qui sentait très fort la compensation (16-20, 45e). Seulement son équipe se retrouvait à quatre joueuses de champ, face à six adversaires bien décidées à en profiter. Le RSJH enclenchait la marche en avant, le public haussait le ton, et l'on sentait la frénésie gagner les rangs des dauphines du leader. Les locales passaient un 4 à 0 pour égaliser (22-22, 52e). Sfar manquait l'occasion de passer devant. Dadou-Drion retardait l'échéance (22-23, 54e) mais Ngavouka ne se privait pas pour faire chavirer le gymnase Ganne (24-23, 55e) et concluait même un nouveau 4 à 0 (26-23, 58e). Ste-Maure-Troyes avait laissé échapper une victoire qu'elle avait entre les mains, au profit de Rosières-Saint-Julien, qui n'a jamais renoncé, et qui a su surgir au bon moment pour prendre les commandes de la poule, avec pour ce rideau sur le gâteau, le faux-pas de Colombes face à Crépy-en-Valois. Quand les planètes ont décidé de s'aligner... ●



Anne-Alice Bachelery et Sainte-Maure Troyes vont prendre en chasse Rosières Saint-Julien. Photo Pascal C

Chasseur chassé, la traque s'inverse

Handball - Nationale 2. Rosières Saint-Julien, chasseur samedi soir à Ganne, a inversé les rôles en faisant chuter Sainte-Maure Troyes (27-25) dans le derby aubois devant plus de 1 300 spectateurs. Désormais ce sont les Tigresses qui partent à la traque des Gazelles.



Anthony Kreit-Ployez

Qui va à la chasse... gagne la place. Samedi soir, au gymnase Ganne devant plus de 1300 personnes, Rosières Saint-Julien a détrôné Sainte-Maure Troyes de sa première place en remportant un derby toujours aussi animé (27-25). Toujours un petit point sépare les deux clubs aubois au classement, mais désormais il est à l'avantage des joueuses de Thibaut Mayayo.

Avantage Sainte-Maure Troyes sur le calendrier

Mais évidemment, avec sept matches à disputer, le championnat est loin d'être terminé. « Nous sommes revenues en seconde période comme des guerrières. Nous avons réussi à nous remobiliser après la mi-temps et le carton rouge contre Fanta (Diakhon). Mais c'est loin d'être terminé, confirme Marine Duquesnoy du RSJH. Mais c'est déjà un bon pas de franchi et nous allons continuer de travailler dans ce sens, enchaîner les matches comme ça pour espérer monter. Nous sommes dans la position du leader donc c'est à nous de s'assurer de remporter tous nos matches. Et, si c'est le cas, cela devrait le faire. » Une position enviable.

Même si le calendrier, sur le papier, est plutôt favorable à Sainte-Maure Troyes. Les deux formations devront affronter Crépy-en-Valois, victorieux de Colombes ce samedi. L'ASSMT aura un déplacement à Noisy-le-Grand mais le RSJH devra se déplacer à Aulnay et surtout à Colombes, le 9 mai. « Je pense que nous avons une fin de saison favorable par rapport à nos concurrents, estime Xavier Leseur, coach de l'ASSMT. Nous allons essayer de ne pas faire de faux

d'autant que nous ne savons pas vraiment où nous avons mer... Il y a eu beaucoup de pertes de balles, surtout en début de deuxième période et une équipe a su prendre l'avantage en fin de match. » Comme souvent, dans ces derbies aubois, où tout se joue sur des petits détails. Avec un premier acte dominé par le collectif huilé de Sainte-Maure Troyes et un second renversé par la hargne de Rosières Saint-Julien. « À -4 ou -5, nous prenons un gros coup de massue sur la caboche. Notre rôle est d'y croire encore, il faut juste une petite étincelle pour reprendre feu. Je ne sais pas si handballistiquement la victoire est belle, mais humainement elle est vraiment jolie. Je ne sais pas trop comment nous revenons, si ce n'est sur les ressources mentales des joueuses. La victoire leur revient, elles la méritent amplement. Elles ont su prendre les décisions en nous demandant, au banc, de leur faire confiance. Nous sommes fiers de notre groupe. », apprécie le coach du RSJH Thibaut Mayayo. Désormais c'est Rosières Saint-Julien qui siège en tête de la poule. Mais Sainte-Maure Troyes est loin d'avoir dit son dernier mot. « Elles prennent la tête du classement, maintenant il va falloir qu'elles essayent de la garder. Parce que nous allons chasser et nous aimons chasser », lâche l'entraîneur des Tigresses. Même si désormais les duels se font à distance, la tension du derby est loin de retomber. ●

« Maintenant il va falloir qu'elles essayent de la garder (la première place). Parce que nous allons chasser et nous aimons chasser »

Xavier Leseur, entraîneur de Sainte-Maure Troyes

pas. Déjà ne pas se faire piéger face à Corbie, se remettre au travail et passer à autre chose. Nous allons relever la tête, nos filles sont dans le combat. Ce n'est pas un drame cette première défaite, nous n'avons pas perdu le championnat. C'est comme ça, nous avons perdu d'autres matches aussi l'an dernier. Un point ce n'est rien. » « C'est loin d'être perdu, estime également Sara Delmas, ailière de Sainte-Maure Troyes. C'est notre première défaite tout simplement. Il y a évidemment de la frustration,

Sainte-Maure Troyes a repris sa marche en avant face à Corbie

Handball - Nationale 2 féminine Dans leur duel à distance qu'elles livrent avec le RSJH, toujours leader de la poule 5 après cette journée, les Mauraço-Troyennes ont repris leur marche en avant face à des Samariennes qui ont tenu une vingtaine de minutes. La lutte pour le titre sera âpre jusqu'au bout.

ST-MAURE TROYES 39 CORBIE 24

Gymnase du lycée privé de Sainte-Maure, Entente Ste Maure-Troyes HB bat HBC Corbie 39-24 (21-14).

Entente Sainte Maure-Troyes HB : Van de Woestyne, Lonson, Dardou-Drion (4), Bêlmas (5), Bourne, Dietz (1), Jacquesson (1), Bachelery (4), Colombier (6), Haflair (6), Youm (9), Ferdinand, Héline (1), Diop, Ent. : Leseur K. et Scheubel F.

HBC Corbie : Grou (7), Le Lam (4), Seigneur O. (3), Seigneur M. (1), Le Fevre (2), Mamus (3), Baoune, Pluquet, Leclercq (2), Condans (1), Ent. : Guillaume S., Arthès : Belsche W., Maille A.

Face à l'avant-dernier de la poule, le faux pas était interdit pour Sainte-Maure Troyes. Le +15 final traduit l'écart entre les deux formations. Pourtant, comme le précise Xavier Leseur, entraîneur de Sainte-Maure Troyes, « la première mi-temps et la fin de match ont été insuffisantes, par manque d'attention et de discipline ». Il a fallu attendre 23 minutes (15-13) pour voir les Aubois se détacher sur un 6-1 (21-14 à la mi-temps). La défense 5-1 proposée par les Mauraço-Troyennes a manqué de rigueur et d'agressivité pour se mettre plus rapidement à l'abri. « Le bilan est mitigé avec des problèmes de réglage », concède Julia Jacquesson. Sainte-Maure a réagi en montant le curseur de l'agressivité et a enchaîné des séries offen-

sives. Un 4-0, de la 6^e à la 8^e minute, et un 5-0 (entre les 24 et 29 minutes) ont permis de créer un premier écart. Le carton rouge de la pivot adverse, Marine Seigneur, n'a rien changé. Les locales ont maîtrisé la rencontre mais ont laissé un goût d'inachevé à leur entraîneur.

« Nous avons pris les trois points, c'est l'essentiel »

Deux arrêts de Van de Woestyne (dont un penalty), lors des deux premières minutes au retour des vestiaires, ont permis de maintenir l'écart. La suite a été un long calvaire pour Corbie. La défense haute et agressive des Mauraço-Troyennes a fait des dégâts, provoqué de multiples pertes de balle, des tirs forcés et des deux minutes (3 en 10 minutes). Les visiteuses, fatiguées, ont affiché leurs limites. Face à des Samariennes dépassées, le score a enflé (+17 à la 52^e). Xavier Leseur a ouvert son banc, donné du temps de jeu à toutes. Certaines n'en ont pas profité. « Quatorze joueuses s'entraînent chaque semaine, les huit dernières minutes sont anormales », a déploré le technicien mauraçien. Pendant huit minutes (de la 52^e à la 60^e), Sainte-Maure, par manque de sérieux défensif, a balbutié son jeu, encaissé un 4-0 qui n'a pas plu à Xavier Leseur. Un ultime but de Bachelery à la 60^e a conclu un match qui ne restera pas dans les annales, mais qui permet, malgré tout, à Sainte-Maure-Troyes, de retrouver une dynamique positive. « Nous avons pris les trois points, c'est l'essentiel »,



analyse le coach. Avant de prévenir : « Il faudra produire des matchs de meilleure qualité. Car un match piège arrive avec le prochain déplacement à Evry. » ● MARC THEVENIN

jeu. Lors de la première rencontre de la journée, les Troyennes ont pris assez largement le dessus sur Carpentras (6-2), grâce à un quadruplé de Roman Detsina, un but de Jérémy Collier et une réalisation d'Arthur Albertoni. Les buts de Carpentras ont été inscrits par Tatin et Flaudin. Toujours sans Quentin Florès, qui poursuit sa remise en forme après une opération, à l'intersaison, d'un kyste derrière la cuisse, et de Justin Tichatschek, touché au pied, le SUMA a ensuite balayé l'équipe locale, Bollène, qui monte cette année en Elite 1 (7-0). Les Diablies Rouges se sont imposés sans forcer leur talent. Jérémy Collier s'est

offert un quadruplé, Guillot, Albertoni et Detsina ont corsé l'addition. Dans le dernier match de la journée, Carpentras a pris le dessus 2-0 sur Bollène.

● **Le BC Saint-André au bout du suspense**
Basket-ball Le BC SA a réalisé une belle opération en s'imposant 92-89 à Montmorot, après prolongation. Les Dryats, qui ne sont pas rentrés parfaitement dans le match (43-33 à la pause), sont parvenus à faire leur retard dans le troisième quart (62-61) et à pousser les Jurassiens en prolongation (78-78), sur un tir à 3 points de Rodrigue Ebono.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

FOOTBALL

Nationale 3 - Poule F

| | |
|------------------------------|-----|
| Fontaine - Sachaux | 2-2 |
| Besançon - ESTAC | 3-1 |
| Oise - Belfort | 2-1 |
| Mulhouse - Besançon Football | 2-1 |
| Thon-Valen - Châten Fr. | 3-1 |
| Evry - Evry | 1-1 |

5 heures Strasbourg - Thion

| CLUB | P | V | N | D | P | P | P |
|----------------------|----|----|---|---|----|----|----|
| 1 ESTAC | 40 | 28 | 0 | 4 | 4 | 38 | 24 |
| 2 Besançon | 31 | 20 | 0 | 7 | 3 | 20 | 16 |
| 3 Châten Fr | 31 | 20 | 0 | 1 | 3 | 22 | 21 |
| 4 Oise | 30 | 20 | 0 | 5 | 5 | 20 | 19 |
| 5 Thion-Valen | 23 | 20 | 0 | 5 | 5 | 22 | 22 |
| 6 Mulhouse | 20 | 20 | 0 | 5 | 7 | 3 | 3 |
| 7 Fontaine | 20 | 20 | 7 | 1 | 0 | 15 | 25 |
| 8 Thion | 24 | 0 | 7 | 3 | 0 | 20 | 9 |
| 9 Strasbourg | 21 | 0 | 5 | 6 | 6 | 20 | 20 |
| 10 Belfort | 21 | 20 | 4 | 3 | 7 | 20 | 28 |
| 11 Evry | 21 | 20 | 5 | 8 | 9 | 16 | 20 |
| 12 Sachaux | 10 | 20 | 4 | 6 | 10 | 30 | 30 |
| 13 Evry | 17 | 20 | 3 | 8 | 9 | 14 | 28 |
| 14 Besançon Football | 13 | 20 | 2 | 7 | 8 | 14 | 48 |

BASKET-BALL

Nationale 3 - Poule H

| | |
|------------------------------------|--------|
| Basq. Fontaine - Oise Val d'Europe | 78-90 |
| Montmorot - BC Saint-André | 89-82 |
| Préau Dardou - Herts Gers Gers | 92-90 |
| Saint-André - Mâcon | 80-84 |
| Vy Châtillon - Châten | 103-84 |

Préau-Mâcon - Fontaine

| CLUBS | Pt. | J. | G. | P. | p. | C. |
|----------------------|-----|----|----|----|------|------|
| 1 Préau Basket | 38 | 20 | 18 | 4 | 107 | 1208 |
| 2 Préau-Mâcon | 35 | 16 | 14 | 2 | 1475 | 1371 |
| 3 Mulhouse | 32 | 20 | 12 | 8 | 1563 | 1611 |
| 4 Fontaine | 31 | 20 | 11 | 9 | 1558 | 1610 |
| 5 BC Saint-André | 33 | 20 | 11 | 9 | 154 | 1602 |
| 6 Montmorot | 33 | 20 | 11 | 9 | 1475 | 1628 |
| 7 Montmorot | 29 | 20 | 11 | 9 | 1504 | 1621 |
| 8 Herts Gers Gers | 29 | 20 | 11 | 9 | 1512 | 1614 |
| 9 Montmorot | 29 | 16 | 10 | 6 | 1475 | 1593 |
| 10 Basq. Fontaine | 29 | 20 | 11 | 9 | 154 | 1628 |
| 11 Soverre | 29 | 20 | 11 | 9 | 1607 | 1614 |
| 12 Oise Val d'Europe | 29 | 20 | 11 | 9 | 1607 | 1628 |
| 13 Fontaine | 29 | 20 | 11 | 9 | 1621 | 1611 |
| 14 Vy Châtillon | 27 | 20 | 11 | 9 | 144 | 1602 |

HANDBALL

Nationale 2 féminine - Poule 5

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Clay-les-Vallées - Rosières St-Julien | 25-27 |
| Montargis - Colombes | 27-34 |
| Navy le Grand - Stax 2000 Evry | 22-21 |
| Ruiz-Mauriac - Saint-Quentin | 23-27 |
| Sainte-Maure-Troyes - Corbie | 39-24 |

Autry-Vallois-Bas - Bully-les-Mines

| CLUBS | P | V | N | D | P | P | P |
|-----------------------|----|----|---|---|----|-----|-----|
| 1 Rosières-St-Julien | 42 | 10 | 0 | 1 | 2 | 330 | 308 |
| 2 Sainte-Maure-Troyes | 42 | 10 | 0 | 3 | 1 | 358 | 407 |
| 3 Navy-le-Grand | 40 | 10 | 0 | 4 | 4 | 434 | 375 |
| 4 Colombes | 38 | 10 | 0 | 1 | 3 | 498 | 357 |
| 5 Clay-les-Vallées | 35 | 10 | 0 | 1 | 8 | 440 | 305 |
| 6 Autry-Vallois-Bas | 31 | 10 | 0 | 1 | 4 | 436 | 307 |
| 7 Bully-les-Mines | 28 | 10 | 0 | 0 | 8 | 383 | 448 |
| 8 Rosières-Mauriac | 26 | 10 | 0 | 0 | 8 | 379 | 432 |
| 9 Montargis | 26 | 10 | 0 | 0 | 8 | 436 | 406 |
| 10 Stax 2000 Evry | 24 | 10 | 0 | 0 | 12 | 35 | 48 |
| 11 Corbie | 23 | 10 | 0 | 0 | 12 | 375 | 468 |
| 12 Saint-Quentin | 14 | 10 | 0 | 0 | 10 | 308 | 378 |

L'ACTUALITÉ EXPRESS

● **Le RSJH garde le cap**
Handball Vainqueur du derby le week-end dernier, Rosières-Saint-Julien a poursuivi sur sa lancée dans la salle de Crépey-en-Valois (27-25). « Un succès important mais un match dégoûté, face à une belle équipe, résume Cathy Mayayo, l'un des coachs du RSJH. On a vécu un match très compliqué, avec énormément d'échecs aux tirs, de pertes de balle. On avait, en première période, la tête dans le c. » Une première mi-temps atteinte avec un débours de trois buts (15-12). Mais les Aubois se sont « remobilisés ». « On est revenu petit à petit, ajoute Cathy Mayayo. On a profité

d'une double infériorité adverse pour passer devant. Les filles d'expérience ont pris leurs responsabilités en fin de match. »

● **Un dernier test concluant pour le SUMA**
Métoball Le SUMA disputait son dernier tournoi amical avant la reprise officielle de la saison, le 4 avril, à domicile, dans un stade Ardouin rénové, face à Camaret. Les hommes de Sébastien Varoumas ont affronté, ce samedi, Carpentras et Bollène... à Bollène. Dans des rencontres de quatre quart-temps de 15 minutes (au lieu de 20 habituellement), les Aubois ont tiré leur épingle du

« Pourtant, on a mal démarré la prolongation, indique Karim Benabidi. On s'est retrouvé à -7. Mais avec des stops décisifs, on y est arrivé... au forcés. C'est vraiment bien. » Les deux équipes comptaient, avant cette journée, le même nombre de points. Ce succès permet ainsi aux Aubois de s'éloigner de la zone rouge.

● **L'Estac B chute en N3**
Football Besançon, grâce à un doublé de Bernal, a fait chuter le leader troyen (2-1). Les Aubois, menés 2-0, ont eu beau pousser en fin de rencontre, ils ne sont pas parvenus à égaliser. La réduction du score de Koné n'a pas suffi. ●

Ville de
PONT-SAINTE-MARIE

